SIXIÈME ANNÉE. — N° 131 15 JUIN 1902 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

LA THÈSE

DU

Révérend Père Hilaire de Barenton

Expérience et a priori

Vous avez lu le nouvel article du Révérend Père Hilaire de Barenton. Vous trouverez plus loin les réponses que MM. Guillaume de Fontenay et Valabrègue ont faites aux passages de cet article qui les concernent.

Je voudrais, de mon côté, dire quelques mots de la partie qui me regarde.

Le savant religieux semble renoncer à sa thèse. Il lâche pied. Il nous fait des concessions pour couvrir sa retraite. Il nous donne à demi-raison.

Cette demi-satisfaction ne peut nous suffire. La méthode que nous défendons contre le Révérend Père Hilaire de Barenton est bonne ou mauvaise. Elle ne peut être les deux à la fois.

Nous persistons, nous, à penser qu'elle est bonne. Nous nous permettrons donc de discuter encore une fois les arguments de notre vénérable contradicteur.

Tout d'abord le Révérend Père prétend que l'expérience, aidée des principes de la raison, est incapable, à elle seule, de dégager la vraie nature du Merveilleux et d'en tirer un profit réel quelconque.

Pour démontrer cette proposition, il divise en deux classes les sciences :

1° Les sciences qui font usage de l'expérience directe, celles dont l'objet est à la portée de l'observation ; telles les sciences de la nature.

2° Les sciences qui ne peuvent s'acquérir que par l'enseignement, c'est-à-dire par la foi en la parole du maître : celles dont l'objet, placé en dehors des sens, est impossible ou trop difficile à atteindre ; telles les sciences géographiques, historiques, etc.

Et, bien entendu, le Révérend Père Hilaire de Barenton place, dans cette seconde catégorie, la science qui étudie les phénomènes du Merveilleux.

Cette distinction des sciences en deux classes n'a de valeur qu'au point de vue extérieur et banal. Elle n'en a aucune au point de vue profond et philosophique.

Il suffit de réfléchir un peu pour comprendre qu'il n'existe pas de sciences qui, réellement, reposent sur la foi en la parole du maître.

De qui ce maître, en effet, tiendrait-il son propre savoir ? D'un autre maître. Soit ! Seulement, cet autre maître, qui lui aurait appris ce qu'il sait ? Un autre maître encore. Soit.

Mais on ne pourrait remonter ainsi à l'infini. A un moment donné il faudrait s'arrêter. Il faudrait découvrir un premier maître qui ne tiendrait sa science de personne et qui ne la devrait qu'à sa propre expérience.

Que devient, dans ces conditions, la distinction du Révérend Père ? Elle s'évanouit. Elle n'existe plus.

Au point de vue pratique, il n'est pas sûr, au surplus, que cette distinction ait une plus sérieuse raison d'être.

Je reprends un des exemples de mon contradicteur.

Il compare les hommes qui, par l'expérience seule, veulent étudier le Merveilleux, à un aveugle qui, jouant avec des enfants espiègles, voudrait reconnaître chacun d'eux, à ses caractères particuliers.

« Cet aveugle doit, déclare le Révérend Père, recourir à un maître ami, doué de la faculté de voir. »

Evidemment, les choses iraient ainsi beaucoup plus vite.

Mais la question n'est pas là.

La question est de savoir si, sans le secours d'un maître ami, l'aveugle ne pourrait parvenir au but qu'il se propose.

Il le pourrait, cela est évident, grâce aux moyens de comparaisons et de connaissance que lui fournissent ses autres sens.

Est-ce qu'en fait certains aveugles n'arrivent pas à se conduire sans guide dans les rues les plus fréquentées ?

Est-ce qu'ils ne reconnaissent pas, au son de leurs voix. les personnes qui leur adressent la parole ?

L'exemple choisi par le Révérend Père va donc à l'encontre de ce qu'il veut prouver.

Au reste, il faut bien le dire, une science qui reposerait « sur la foi en la parole du maître » serait une science qui reposerait sur la révélation ; ce serait le contraire d'une science positive.

Il me paraît donc inutile de pousser plus loin la démonstration. La distinction que, pour les besoins de sa thèse, a établie le Révérend Père de Barenton, est purement arbitraire. Elle n'a aucune base solide. Elle ne se fonde sur rien de réel.

Je crois bien que le savant religieux l'a compris lui-même, car il s'est, si je puis ainsi parler, raccroché à un autre argument.

Vous-même, nous dit-il, vous ne pouvez vous accommoder de la seule expérience. Vous faites usage de l'hypothèse.

Cela est parfaitement exact. Seulement, il faut s'entendre.

Il y a hypothèse et hypothèse, comme il y a fagot et fagot !

Il y a l'hypothèse *apriori*, l'hypothèse préconçue, et il y a l'hypothèse qui se déduit logiquement des faits connus et qu'on propose provisoirement comme explication des faits nouveaux.

La première est celle qui est chère au Révérend Père de Barenton. Il l'apporte avec lui quand il entre dans un domaine qu'il veut explorer.

La seconde est celle que nous préférons. Nous ne l'apportons pas avec nous. Quand nous entrons dans un domaine que nous voulons explorer, nous la construisons d'après nos premières observations.

Si les observations suivantes nous la démontrent insuffisante, nous la modifions. Nous la modifions jusqu'au moment où nous ne découvrons plus de faits qui la contredisent.

C'est ainsi que, de tâtonnements en tâtonnements, nous sommes arrivés à une théorie qui, jusqu'à présent, nous semble expliquer toutes les manifestations de l'au-delà.

Il se trouve que cette théorie est conforme, est identique à la doctrine catholique.

C'est donc bien par l'expérience, par l'expérience seule, et non par l'expérience combinée avec l'*a priori*, cet *a priori* spécial dont parle le Révérend Père, que nous sommes arrivés à dégager la vraie nature du Merveilleux.

C'est là un fait, un fait patent, absolu, et il n'y a pas de raisonnement qui compte contre un fait.

Ce fait, au tréfond de lui-même, le Révérend Père Hilaire de Barenton ne le conteste pas, j'en suis convaincu. Le Révérend Père était parti en guerre contre nous, après un examen un peu superficiel de notre méthode et de nos travaux. Un amour-propre d'auteur l'empêche aujourd'hui de nous donner raison tout à fait. Nous ne lui en voudrons pas.

Nous le remercierons plutôt de nous avoir donné l'occasion de mettre en lumière l'idée qui nous guide.

Et, mieux informé, il nous remerciera peut-être lui-même de lui avoir démontré que, bien loin d'entraîner des âmes faibles hors de la foi, nous avons trouvé, au contraire, en ce temps de positivisme, le moyen d'y ramener quelques âmes qui s'en éloignaient...

GASTON MERY.

Lettre de M. Albin Valabrègue

4 juin 1902.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La parabole du mauvais riche ne saurait être invoquée pour la condamnation du spiritisme.

Jésus dit : « *Quand bien même quelqu'un ressusciterait d'entre les morts, ils ne le croiraient pas.* »

C'est la condamnation de l'*incrédulité* et non pas du spiritisme. Il y a assez de textes obscurs, dans les Ecritures, pour qu'on n'obscurcisse pas celui-là.

La Révélation est de *tous les jours*, dans l'humanité. Jésus l'a connue tout entière ; mais comme il ne pouvait pas la livrer tout entière à ses contemporains, il a divisé son enseignement en trois parties que l'on pourrait appeler :

La première vérité, ou vérité de la lettre (Hier).

La deuxième vérité, ou vérité de l'Esprit (Demain).

La troisième vérité, ou vérité totale (Dans dix siècles, suivant l'Apocalypse).

Par conséquent, c'est la moitié seulement de la vérité cachée qui doit nous être révélée aujourd'hui. Ce qui prouve que Jésus a incarné le Divin, autant qu'un corps d'homme le peut incarner, c'est que l'humanité en détresse ne pourra pas trouver de formule de vie hors de l'Evangile et que demain, à la stupéfaction de tous, science et philosophie vont trouver dans l'Ecriture... *leurs propres découvertes !* Je ne parle pas des sciences et des philosophies négatives du moment présent, mais des sciences psychiques auxquelles appartient de faire la preuve *de tout ce que le Christ a enseigné.*

Le spiritisme nous met en relations directes avec ce qui fut nommé le Ciel et l'Enfer. Cet Enfer dont on menace les âmes chrétiennes, nous allons le PROUVER. Ce n'est pas seulement dans l'au-delà qu'il nous est réservé, c'est tout de suite, dans cette vie.

Quiconque fait le mal est déjà en Enfer.

Quiconque meurt en état de *disgrâce* est appelé à souffrir, dans l'autre vie, jusqu'à complète purification.

Le bien, le mal, vont avoir leur physique et leur chimie.

Les Anges descendront dans les laboratoires.

Les vivants pourront étreindre (et ils le font déjà !) leurs chers disparus, plus vivants qu'eux. Visibles ou invisibles que disent-ils ?

« Aimez-vous les uns les autres. »

« Voici l'heure de la réalisation des promesses, l'heure du Christ de Paix, d'Amour et de Joie, de la religion qui passe du *culte* à L'ACTE. »

« Adorez Dieu, adorez le Christ, si vous trouvez joie *personnelle* à le faire, mais ni Dieu ni Christ n'ont besoin que vous les adoriez POUR EUX, tandis qu'ils ont besoin que vous adoriez vos frères ; que vous rassembliez, en la Divine Unité, toutes les âmes éparses.

« Notre Dieu est tout-puissant au Ciel, faisons sa toute-puissance sur la terre. »

(C'est l'enseignement *textuel* du ***Pater***: *Que ton règne arrive sur la terre comme au ciel.*)

*
* *

Voilà, mon Révérend Père, une pâle esquisse de la société chrétienne de demain. Vous regardez derrière vous ; nous, nous regardons devant nous.

Nous voulons l'Eglise assez large pour que tous les hommes y puissent entrer ; nous la voulons assez sainte pour que — suivant la Parole — les plus petits y soient les plus grands.

Vienne bientôt le jour où les hommes comprendront que l'humilité donne plus de joie que l'orgueil, que l'amour des autres remplit l'âme de splendeur.

Recevez, mon Révérend Père, l'hommage de mon respect.

ALBIN VALABRÈGUE.

Lettre de M. G. de Fontenay

Paris, le 31 mai 1902.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai jamais fait dire au P. de Barenton que « le démon n'a plus rien à voir dans la lévitation », jamais. Le savant religieux ne peut ni croire ni dire rien de pareil. Je me suis félicité seulement que le P. de Barenton admît enfin que la lévitation pût résulter des forces naturelles et n'impliquât pas nécessairement l'intervention directe d'Esprits bons ou mauvais. Vous avouerez que cela est fort différent ; mais c'est déjà un grand point de gagné, comme je le faisais voir dans ma lettre du 16 avril dernier.

Le P. de Barenton ajoute que « ces idées sur la lévitation naturelle ont déjà été émises par d'autres auteurs catholiques, et non des moindres ». C'est possible. Il n'est probablement pas une opinion libre (c'est-à dire non définie par un dogme) qui n'ait été soutenue par plusieurs auteurs catholiques, et combattue par d'autres. (N'ai-je pas découvert avec stupéfaction que saint Basile, dans sa IX[e] homélie, chap. XII, faisait honneur à la Providence d'avoir gratifié les éléphants de membres dépourvus de jointures, parce que des jointures n'auraient pu supporter « ce grand faix et corps ? » On peut être un grand saint et un mauvais naturaliste). Oui, les opinions les plus absurdes en matière scientifique ont été soutenues par des écrivains catholiques — *a fortiori* les raisonnables.

Il n'en est pas moins constant que les auteurs dont parle le P. de Barenton et qu'il ne désigne pas, — ce qui m'empêche de vérifier rapidement et de pouvoir discuter son assertion — ces auteurs, dis-je, quels qu'aient été leur valeur et leur rang, ces auteurs,

loin de *faire école*, furent des chefs mal écoutés et restèrent, dans l'armée catholique, ce que l'on appelle en langage militaire des *officiers sans troupe*. Je n'ai pas à revenir, pour le démontrer, sur les exemples et les références que j'ai précédemment énumérés et auxquels je pourrais ajouter encore l'ouvrage de M. Jeanniard du Dot (*Le Spiritisme dévoilé*, pag. 84, 85, 86, 156 et passim) comme aussi celui du R. P. de Bonniot (*Le Miracle et ses contrefaçons*, 5e édition, passim et pag. 68, 69, 70, 265, 363 et surtout 366).

Ma joie reste donc entière à voir un catholique de la science et de l'orthodoxie du P. de Barenton adopter une manière de voir plus rationnelle au sujet des phénomènes spirites, et je souhaite — sans trop l'espérer — qu'il ne se classe pas très vite, lui aussi, dans ce grand corps des officiers sans troupe dont je parlais tout à l'heure. Il est si difficile de persuader les gens qui ne veulent pas l'être et de faire marcher ceux qui préfèrent dormir !

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

G. DE FONTENAY.

Lettre de M. Edmond Aubé

Une objection se présente d'elle-même à la thèse du R P. Hilaire de Barenton.

Puisqu'il distingue les Esprits en bons qui conduisent à Dieu et en mauvais qui en éloignent, pourquoi décide-t-il *a priori* que les agents intelligents des phénomènes dits merveilleux sont toujours de mauvais Esprits et jamais de bons ?

Est-ce que Notre Seigneur l'aurait enseigné quelque part ?

Non, car saint Jean, son disciple bien-aimé, écrit à ses fidèles : Ne croyez point à tous les Esprits; mais éprouvez-les (Et il dit comment.) Ce qui signifie évidemment : Tous les Esprits qui se manifestent ne sont pas de bons Esprits ; mais il peut en venir de mauvais. Gardez-vous de ceux-là. Au contraire, le Révérend Père déclare que les Esprits qui se manifestent sont toujours de mauvais Esprits. Où a-t-il pris cela ? Sur quoi se fonde-t il? C'est son sentiment. Mais il est permis de lui préférer la doctrine qui résulte du précepte de saint Jean.

EDMOND AUBÉ.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'***Echo du Merveilleux* **dans tous les bureaux de poste.**

L'AFFAIRE HUMBERT
ET LE MINISTÈRE

Chez les Voyantes

J'avoue que si, en me rendant chez quelques-unes de nos voyantes en renom, j'avais eu l'intention de toucher la prime de vingt-cinq mille francs en obtenant d'elles l'indication du lieu de retraite de la famille Humbert-Daurignac, j'eusse été bien volé et légitimement puni de mon astuce et de mon sordide intérêt.

Non pas que ces dames se soient récusées ou retranchées derrière le « secret professionnel » pour ne point me fournir les renseignements que je leur demandais ; bien au contraire, c'est parce qu'elles m'ont toutes répondu, que j'aurais été très embarrassé. Les unes, en effet, m'ont appris que les fameux escrocs étaient en Amérique, les autres m'ont affirmé que l'Algérie leur donnait l'hospitalité, d'autres, enfin, qu'ils étaient tout simplement restés en notre doux pays de France.

Leurs déclarations, néanmoins, ne manquent pas d'intérêt et, sans vouloir — j'en serais fort empêché, du reste — me prononcer sur celles qui paraissent le plus logiques, et conséquemment véridiques, je vais les rapporter aussi fidèlement que possible, en respectant jusqu'au « caractère » de chaque voyante :

Chez Madame Lay-Fonvielle

Mme Lay-Fonvielle, qui a quitté la place Saint-Georges, pour s'installer dans un superbe premier du 26 de l'avenue d'Eylau, me reçoit avec son habituelle amabilité. Je lui expose le but de ma visite.

— « J'accepte, me dit elle, avec grand plaisir. Du reste, Julia, « l'esprit » qui s'incarne en moi, a déjà fait à un de ses amis, dès le début de l'affaire Humbert-Crawford, des révélations intéressantes. Julia, notamment, avait affirmé, au milieu de l'étonnement général, que le fameux coffre-fort ne contenait que quelques papiers sans valeur aucune. Les événements lui ont donné raison. J'espère qu'il en sera de même pour ce qui va vous être dit .»

Et aussitôt Julia de prendre la parole, avec cette intonation enfantine particulière dont elle ne se départit pas un instant.

— « Les Humbert et les Daurignac, vois-tu, sont beaucoup plus malheureux qu'on ne le pense. Ils n'étaient même pas heureux au moment de leur splen-

deur, car ces gens, qui vivaient de continuels expédients, n'étaient jamais tranquilles. Ce rôle d'éternels dupeurs est bien angoissant à jouer, tu sais, et ils en ont souffert terriblement. Mais, tu comprends, ils étaient pris dans une sorte d'engrenage et il fallait bien, coûte que coûte, qu'ils aillent jusqu'au bout. »

— « Tout cela est fort bien, mais n'empêche qu'ils ont causé bien des ruines et des deuils douloureux. »

— « Oh ! je ne les excuse pas, tu sais. Je trouve seulement que l'on est un peu trop dur pour eux. Ils ont mérité un châtiment, ils le subiront. »

— « Alors tu les vois bientôt sous les verroux ? »

— « Pas tout de suite, mais ils seront pris certainement. On en arrêtera un... je le vois... C'est une femme... Maria... Marie... Est-ce que tu connais cela ? Eh bien, c'est elle qui livrera les autres, tu entends. »

C'était le moment de poser la question délicate. Je la posai.

— « Mais alors, puisque tu vois le dénouement de cette mystérieuse affaire, tu peux probablement me dire comment sont partis les Humbert et ce qu'ils sont devenus ? » fis-je insidieusement.

— « Ils sont partis en deux groupes, « le vieux et la vieille » d'abord, puis deux femmes et un homme. À la gare du Nord, tu entends, ils ont pris le train et sont allés en Belgique... »

— « Et ils y sont restés ? »

— « Non, ils ont traversé l'eau. Ils sont en Angleterre, à Liverpool. Mais ils n'y restent pas. Ils traversent encore l'eau, mais le voyage est bien, bien plus long, tu sais. Les voilà en Amérique. Ils y sont encore. »

— « Mais il est étonnant que la police, au cours de tous ces déplacements, ne les ait pas retrouvés et arrêtés? »

— « Tu sais bien qu'on n'a pas voulu. On a peur qu'ils ne parlent et on les laisse courir. Cette affaire-là n'est pas terminée encore et l'avenir nous réserve de désolantes surprises Que de gens compromis, alors que leur situation aurait dû les placer au-dessus de toute compromission !... Mais je t'en ai dit assez. Au revoir, petit René, et quoique tu me demandes toujours des choses bien sérieuses, je serai toujours contente de causer avec toi. »

Les humains ne sont point tous aussi aimables !...

Chez Madame Kaville

L'avenue d'Eylau n'est pas très loin de la rue de Grenelle et pourtant les oracles de Mme Lay-Fonvielle sont aux antipodes de ceux de Mme Kaville.

J'ai donc tiré les cartes — en leur absence — pour les Humbert-Daurignac, et voici ce que les cartes m'ont répondu, très brièvement, mais très nettement.

Rien de mauvais ni de contraire à l'heure actuelle. Mme Humbert vit au milieu d'une félicité profonde et tout ce qu'elle entreprend réussit. (Il n'y a pas à dire, si c'est vrai, ça vous donne une rude envie d'être coquin !) Elle a, depuis de longues années, une liaison avec un personnage extrêmement puissant qui sait tout ce dont elle est menacée, l'en prévient et la protège. — Les escrocs sont loin de Paris, mais pas hors France. Ils ne seront pas arrêtés avant trois mois, au minimum.

Les cartes deviennent alors franchement mauvaises et nous apprennent que les Humbert feront une parfaite — parce que longue — connaissance avec les geôles de la troisième République.

Je ne pouvais rien demander de plus net, mais puisque l'habile cartomancienne voulait bien me consacrer encore quelques minutes j'en ai profité pour la questionner sur certains de nos nouveaux ministres et sur le successeur de M. Paul Deschanel à la présidence de la Chambre.

M. Léon Bourgeois. — Un homme malheureux, malade et entouré de malades. Il vit dans une atmosphère de ruses et de trahisons. Mais si le présent est sombre, l'avenir est meilleur. Plus tard, en effet, sa position sera plus élevée encore que celle qu'il occupe actuellement (*Ganymède servant le nectar aux Dieux*).

M. Combes. — Sera très malade. C'est un rusé. Serviable pour les siens mais mettant des bâtons dans les roues des autres pour les empêcher d'arriver. Travailleur. Intelligent. Mais qu'il craigne les trahisons ! (*le Serpent enlaçant un arbre*). Il tombera par sa faute, à la suite d'une grosse bêtise (*Phaéton conduisant le char du Soleil*). Il ne reviendra plus au pouvoir, car il se trouve barré par la carte la plus mauvaise (*la boîte à Pandore*).

M. Vallé. — L'amour tient une place énorme dans sa vie... et il a du tempérament (*Vénus et l'Amour sur le dos du Dauphin*) Plutôt maladif, néanmoins. C'est un chançard et son avenir semble assez brillant.

M. Camille Pelletan. — Intelligence moyenne (qui l'eût cru ?), mais homme de bon conseil. Voyagera bientôt au sujet d'une mort. Restera peu de temps au pouvoir. Fera un gros héritage, d'une femme veuve. Il oubliera vite, ainsi, les déboires politiques.

Chez Madame Bailly

Mme Bailly n'est pas tout à fait une inconnue pour nos lecteurs. Il y a quelque temps, en effet, elle nous donna au moyen du marc de café, sur les élections, quelques prédictions qui se sont réalisées ; aussi

n'ai-je point manqué d'aller la revoir à propos de cette enquête sur les Humbert.

Je n'ai point regretté ma visite, car tout ce que m'a dit la devineresse de la rue de la Folie Méricourt ne manque pas de précision, ce qui est à considérer.

— « Les Humbert, me dit Mme Bailly, mais ils ne sont pas aussi loin qu'on le croit. Bien mieux, ils n'ont pas quitté la France. Ils doivent être dans le midi, sur le bord de la mer, et tenez, cet M, que vous voyez nettement dessiné, me ferait supposer que c'est à Marseille qu'ils se cachent. Ils ne sont pas tous partis en même temps, mais en deux fois. Après s'être dirigés vers la Belgique, ils sont redescendus par la Suisse, puis sont rentrés en France. »

— « Les voyez-vous arrêtés, et quand? »

— « Oui, ils seront arrêtés. La date? Lisez-la vous-même. »

Et effectivement je lis, fort bien empreint sur le marc de café étalé au fond de l'assiette, le nombre 28 suivi de la lettre J. Ce qui voudrait dire, d'après Mme Bailly, que les Humbert seront arrêtés le 28 juin.... ou juillet.

— « Mais voici l'heure, à côté : 8 heures du soir. Et puis on ne les prendra pas tous en même temps : deux d'abord, les autres après seulement. Les noms des gens qui les arrêteront commenceront par ces deux lettres : B. et J. Mais ils ne resteront pas longtemps enfermés, car on les laissera filer par crainte de certaines révélations qui compromettraient beaucoup de hauts personnages. »

Chez Madame Ida

Je ne sais évidemment point si Mme Ida a dit ou non l'exacte vérité, mais ce que je sais, c'est que — plongée en sommeil somnambulique — elle est partie de l'avenue de la Grande-Armée et a suivi les Humbert et les Daurignac, pas à pas, pour ainsi dire, sans une défaillance, jusqu'à Alger où elle dit qu'ils se trouvent.

Elle parle :

« Je les vois, ils partent, pas tous ensemble. Deux d'abord, puis trois après. Ils se rendent dans une sorte d'atelier, à Paris. Ils montent. Oh! cette cassette, comme elle est pleine! Ils l'emportent. Les deux traversent l'eau, sur un pont, à Paris: tiens, c'est une gare! La gare d'Or... Ors ..éans... Orsay-Orléans. Ils partent, mais ils changent de direction souvent. Ils sont à Lyon, près de la montagne de Fourvières, et puis au bout de trois jours je les vois à Soulac... »

— « Soulac, mais c'est non loin de Bordeaux, je crois, sur l'Océan? »

— « Oui, une petite barque les conduit au large, à un autre bateau plus grand, « comme pour aller sous l'eau » (!) qui leur appartient et qui les attend. Sur ce bateau, oh! qu'est-ce que je vois? Mais ce sont les trois autres! Oh! oui, c'est cela, il sont venus tout droit et se trouvent sur ce navire depuis quatre jours, pour attendre les deux autres! C'est cela! »

— « Et où vont ils, maintenant? »

— « Vers une grande ville, où il fait chaud, chaud : Alger. Ils sont là, déguisés, dans une maison qu'ils ont achetée sous de faux noms. On aura beaucoup de mal à les arrêter. On y arrivera cependant, à cause de l'opinion publique. Mais on les laissera s'échapper après; je les vois, se moquant. Oh! comme c'est triste! Que d'honneurs compromis! c'est terrible!... Nous verrons plus terrible encore avant la délivrance finale!... »

J'aurais aimé prendre congé de Mme Ida sur une note plus gaie. Mais la prédiction n'est point de commande, c'est tout su.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à attendre l'arrestation des Humbert-Daurignac, et si ceux qui l'auront opérée touchent la forte prime, nous donnerons, nous, à celle de nos voyantes qui aura vu juste, une récompense qu'elles apprécieront plus, je n'en doute pas, que le vain métal : la palme de la lucidité!

René Le Bon.

La main de Mme Humbert

Chez Mme de Thèbes

— Avez-vous connu Mme Humbert?

Mme de Thèbes, à qui nous posons cette question, dans son cabinet plein de souvenirs de toute sorte, se recueille un instant :

— Oui et non, dit-elle. J'ai rencontré, il y a environ cinq ans, dans le salon d'une Américaine, où tout le monde m'avait fait étudier sa main, une forte femme à la figure épanouie et vulgaire, aux manières délurées, qui, après tout le monde et comme prise d'une résolution subite, me dit avec un air hautain :

« — Eh bien, madame, je vous défie bien de voir quoi que ce soit dans ma main.

« Je regardai un instant ses lignes et lui répondis sur le même ton sec, sans savoir qui elle était :

« — En tout cas, madame, vous auriez fait un fameux diplomate!

« Je voyais, à ses doigts pointus et à ses lignes, tous les caractères du mensonge.

« Elle retira sa main d'un air pincé.

« Je demandai qui elle était et on me nomma Mme Hum-

bert. Mais je ne savais pas du tout qui était cette Mme Humbert.

« — C'est, dis-je à la maîtresse de maison, la plus belle main d'aventurière que j'aie rencontrée.

« Cependant la tournure épaisse, l'allure décidée de cette femme, le blaisement dont sa voix était affectée, et l'aspect de sa main m'étaient restés dans la mémoire. Au mois de mai dernier, quatre ou cinq jours avant la fuite de Mme Humbert, je vis arriver chez moi une femme très voilée, très agitée, qui ne voulait pas attendre au salon pour ne pas être vue, et qui était très pressée.

« — Une seule question, me dit-elle, en me tendant sa main. Ferai-je de la prison?

« Je retrouvai mes souvenirs dans cette personne si mystérieuse, et alors m'apparut l'identité de cette Mme Humbert que j'avais rencontrée il y a cinq ans, avec celle dont on commençait à parler. C'était bien la même main, la même tournure, la même voix quoiqu'elle parlât bas. Je regardai sa main, et, avec des circonlocutions, je lui dis qu'en effet elle était menacée d'internement, d'une façon quelconque.

« Elle partit là-dessus, très troublée. C'est tout ce que j'ai vu de Mme Humbert.

« Mais, ajouta Mme de Thèbes, j'ai là, par hasard, des photographies très curieuses de la famille Humbert; on me les a prêtées. Si vous le voulez, nous allons les étudier ensemble.

« Voyez d'abord cette toilette de Mme Humbert; une robe ornée de trèfles à quatre feuilles ! Est-ce assez porte-bonheur !

« Mais sa physionomie est bien plus intéressante : elle est ronde, épaisse, vulgaire, le nez très large à sa base, ce qui est caractéristique chez les aventuriers qui sont des intuitifs et des imaginatifs. Tout en elle marque l'audace la plus extrême, une audace inconsciente du danger, de l'audace jusqu'à la folie, avec le mensonge inné, naturel, impulsif, le mensonge presque nécessaire. Voyez cette main épaisse, combative, avec de gros doigts pointus !

— Vous la croyez inconsciente ?

— Pas inconsciente de la faute, mais inconsciente du danger, ce qui n'est pas la même chose. Croyez-moi, il y a de la folie dans son cas, par le fait de cette inconscience, et savez-vous quel en sera le résultat ?

— Dites.

— Elle se fera prendre. Oui, entendez-vous ; elle se fera prendre par le fait même de cette audace, ou bien elle se tuera.

— Et les autres ?

— Les autres? Regardez le mari : une nature bizarre, celle de l'homme qui ne ferait pas le mal abandonné à lui-même, mais qui le laisse faire, et se laisse vivre. Ni bon, ni méchant, mais conscient et abandonné, sans remords.

— Et Marie Daurignac ? Pas belle, la fiancée des Crawford !

— Pas belle, mais intelligente, plus que sa sœur, et plus consciente.

— Vous croyez Mme Humbert peu intelligente?

— Certainement. Ce n'était qu'un instrument, croyez-le bien, un merveilleux instrument, mais ce n'était qu'une actrice sur les planches. Quelqu'un lui soufflait son rôle dans la coulisse. Mais qui?

— Qui?

(*Gaulois*) JEAN RÉGNIER.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

Les chercheurs de trésors au XVIIIe *siècle.*

III

La première expédition de la bande eut pour but un jardin d'Arcueil appartenant à M. Doujat, conseiller au Châtelet, et qui passait pour receler un trésor. Le sieur Doujat avait déjà travaillé par des moyens de sorcellerie à le découvrir, mais vainement. Son jardinier, nommé Duval, séduit par l'archer Divot, avait promis d'introduire la bande dans la propriété de son maître, moyennant une part du trésor.

Ils s'étaient mis en route le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, non sans avoir entendu la messe en l'église Saint-Lazare ; ils gagnèrent le village de Gentilly, près d'Arcueil, et entrèrent dans un cabaret ; mais ils ne burent que chacun un coup, parce que Marie-Anne leur fit entendre qu'il fallait qu'elle fût à jeun pour faire ses opérations. Elle devait, à onze heures et demie, donner assignation à l'Esprit, afin de provoquer l'apparition pour midi. Elle sortit donc bientôt du cabaret, accompagnée de Divot, qui la conduisit à un carrefour de quatre chemins entre Gentilly et Bicêtre. Elle était munie d'une feuille de papier timbré et d'une écritoire afin de rédiger son assignation et de conclure son traité.

Elle avait déclaré à ses compagnons que pour obtenir un heureux résultat, il était nécessaire qu'elle fût absolument seule, et que s'ils la regardaient, même de loin, elle courait grand risque d'être maltraitée. Elle se faisait fort de terminer son affaire en deux heures.

Demeurée seule, la jeune sorcière éleva la voix en ces termes : « Je te conjure par les noms et caractères de Dieu, dont je suis munie entre mes mains et par la vertu du Très-Haut. Je te commande par le très puissant et très fort nom de Dieu qui est digne de louanges, d'admiration, de grandeur, de gloire, de vénération et de crainte, et te charge puissamment que tu ne tardes pas sans me parler, sans aucun bruit ny tumulte et au contraire avec une grande civilité et courtoisie, en forme belle et humaine.

« Obéis ! Obéis ! Voici les signes et noms du Créateur par la puissance desquels il faut que tout genou ploie et fléchisse, des choses célestes, terrestres et infernales. Humilie-toy donc sous la puissante main de Dieu. Sois doux et pacifique et obéis à toutes les choses que je te commanderai. »

Mais bien que Marie-Anne adjurât l'Esprit d'une voix forte, en se retournant du côté par lequel il pou-

vait venir, elle n'aperçut rien, immédiatement du moins. Car deux heures plus tard, voici ce qui se passa : le prieur et ses compagnons étant sur le point de rejoindre Marie-Anne, ils aperçurent un homme à cheval et couvert d'un manteau rouge, quoi qu'il fît un très beau temps, qui était éloigné de près d'une demi-lieue de la dite Marie-Anne, et, le prieur et les autres s'étant un peu avancés vers elle, ils furent surpris de voir ce cavalier à côté d'elle, quoique un moment auparavant fort éloigné (Interrogatoire de l'abbé Pinel). Ils se jetèrent à terre pour ne pas la voir, afin que l'Esprit ne la maltraitât pas ; précaution tardive, car elle vint les rejoindre une demi-heure après, sans coiffe, le visage et la tête couverts de contusions, faites, dit-elle, par l'Esprit au manteau rouge, en colère d'avoir été vu. Il lui avait pourtant promis satisfaction pour la nuit suivante, à condition que l'on pût entrer dans le jardin.

A la nuit close, on se mit en marche et l'on atteignit Arcueil entre onze heures et minuit. En arrivant à la propriété du sieur Doujat, Divot fit entendre un signal et bientôt le jardinier parut à la crête du mur Il passa une échelle par laquelle chacun pénétra à son tour dans le jardin. Puis on se rendit devant un petit caveau dans lequel la tradition plaçait le trésor. Divot déplia son traité et déclara qu'il voulait avant toute autre opération le faire accepter par l'Esprit Il s'avança donc seul dans le caveau, et, tenant à la main un cierge bénit, il commença la lecture du parchemin qu'il avait écrit avec une plume de cygne. Voici le texte de ce traité, extrait des Archives de la Bastille. C'est à peu près une formule :

« Par le présent traicté que je fais et contracte avec toy, je m'e gage et promets de t'appartenir et être à toy du jour que j'aurai signé le présent traicté pour ta sûreté et ta garantie. De même que tu m'en signeras un semblable de ton nom pour ma propre sûreté et garantie, du dit jour à l'espace de vingt-cinq années, lesquelles années seront composées de trois cent soixante-cinq jours, de douze mois ; les jours, compris la nuit, de vingt-quatre heures ; les heures, de soixante minutes ; ce que tu exécuteras et accompliras sans tromperie ny illusion, sans quoy mon présent traicté sera nul. Ce sont à conditions et moyennant que tu me fourniras, produiras, donneras et apporteras sans délai, sans tromperie ny illusion, la somme de trois cent mil livres, soit en or ou en argent, espèces fabriquées de main d'homme, valables et courantes dans les Etats du Roy de France où je me trouve aujourd'huy ; t'enjoignant de prendre cette somme dans le fond de la mer, ailleurs, où bon te semblera, sans faire tort quelconque à mon prochain, sans quoy mon traité sera nul. » Voilà un bien beau scrupule.

« Par le présent traité, de la dite somme que tu me fourniras et apporteras sans aucun bruit, sans que personne t'entende ou aperçoive, il me sera permis d'en faire l'acquet ou l'acquisition que bon me semblera, de même que j'en pourrai faire part à qui je voudrai sans quoy mon présent traité sera nul. Je t'enjoins qu'il me sera de plus permis, par le présent traité, d'aller à l'église, de dire mes prières, soir et matin, sans quoy mon présent traité sera nul.

« Par le présent traité je te défends de m'apparaître jamais sous tel prétexte que ce puisse être, si ce n'est que je t'appelle et te commande de m'apparaître. Ce que tu feras la seconde fois sans tromperie ny illusion en quelque lieu que ce puisse être, sans bruit, toujours sous la figure humaine ; je te défends de plus d'intimider ny d'apparaître jamais aux miens, qu'à moy seul, sans quoy mon présent traité sera nul. Je te commande de plus par le présent traité de me garantir de tous accidents qui peuvent être en ta puissance, surtout de clôture (prison), sans quoy mon présent traité sera nul.

« J'entends et comprends par mon présent traité, que par les clauses faites entre toy et moy de l'autre part, je jouirai de l'argent l'espace et pendant le temps de vingt-cinq années. Moy et ma famille en pourra disposer comme elle le voudra, le tout sans tromperie ny illusion, lesquelles vingt-cinq années commenceront du jour que j'aurai signé le présent traité et ne finiront que de ce jour à vingt cinq années pleines et complètes suivant l'usage de ce monde, sans quoy mon traité sera de nulle valeur, lequel je ne signeray que quand tu m'auras donné ta signature pour ma sûreté et fourni ladite somme de trois cents mil livres. »

On ne saurait évidemment prendre trop de précautions quand on passe un contrat avec le diable. Mais ce Divot semble bien normand. Que pouvait gagner l'Esprit à signer un traité si plein d'échappatoires ? C'est pourquoi, peut-être, l'Esprit ne parut pas. De guerre lasse, Divot appela Marie-Anne, qui, armée d'un livre de conjurations et ayant éloigné les autres, appela l'Esprit. Il lui apparut, paraît-il, et lui montra un baril plein de pièces d'or, en lui disant : « Où est ton monde ? Je tiens ma promesse. » Malheureusement « son monde » était trop loin.

Quelques jours plus tard, on tenta de nouveau fortune. Marie-Anne, laissée seule avec deux feuilles de papier timbré et une écritoire, ne fut plus retrouvée par ses compagnons. La place était jonchée de papiers ensanglantés ; c'étaient les débris des deux feuilles de papier timbré. Il y avait aussi beaucoup de sang par

terre et même sur la plume, qui fut retrouvée à quelques pas. Epouvantés, l'archer et ses compagnons coururent de tous côtés, appelant Marie-Anne. Enfin, une voix languissante se fit entendre : « Messieurs, attendez-moi ! » et ils virent paraître Marie-Anne, le visage couvert de sang et marqué de contusions. Elle leur raconta qu'elle avait donné assignation au « prince Babel » qui avait ainsi déchiré les papiers, puis l'avait maltraitée et transportée au loin, parce que l'assignation contenait une phrase sur Divot, contre lequel le prince était fort animé. Néanmoins, il avait promis à Marie-Anne de lui livrer le trésor le soir même, à minuit.

Dans la nuit très obscure ils s'acheminèrent à tâtons et atteignirent l'endroit où, huit jours auparavant, le jardinier leur avait passé une échelle. Marie-Anne les aligna de l'autre côté de la rue, le visage contre un mur, et leur défendit expressément de la regarder, de peur que l'Esprit ne la maltraitât encore. Puis elle s'approcha de l'autre muraille, alluma une bougie, prit son grimoire et commença la conjuration la plus forte qui soit. A peine l'avait-elle terminée qu'il se fit un grand bruit dans un arbre dont les branches pendaient le long de la muraille.

Instinctivement, les autres tournèrent la tête, et, aussitôt, quoique le temps fut très calme, il survint un vent impétueux qui éteignit la bougie de Marie-Anne. A ce moment, la lune, se dégageant des nuages, vint éclairer la scène. Marie-Anne fit signe à ses compagnons de ne pas bouger, puis elle s'éloigna en courant d'environ trente pas, et on l'entendit parler à l'Esprit.

— Prince, disait-elle, tu m'avais promis de me donner cette affaire. D'où vient, puisque le jardinier n'y est pas, que tu ne nous facilites point l'entrée du jardin en abattant la muraille ?

L'Esprit répondit d'une voix tonnante qui les surprit tous : — Ce n'est pas ma faute si le jardinier n'y est pas, et je n'ai pu t'accorder que la muraille du jardin s'abattît, puisque cela n'est pas dans ton assignation.

Marie-Anne répliqua que le prieur se lassait de faire des démarches et des dépenses inutiles, et qu'il abandonnerait ses entreprises. La même voix tonnante reprit :

— Je l'en empêcherai, et s'il cessait, il lui arriverait malheur.

Une seule personne, bien plus tard, semble avoir suspecté Marie-Anne de faire « la petite-voix », comme on disait encore, bien que l'auteur de l'*Anti-Men-agiana* eût employé déjà le mot de ventriloque. Voici le passage : « ... Quant à Verdelet, aveugle et joueur de musette, *engastrimithe* ou *ventriloque*, qui étonna les badauds tant qu'il voulut... » (*Anti-Menagiana*, 1693).

Ce fut donc bien plus tard, dans une assignation d'Esprit à domicile, à laquelle assistait le marquis de Feuquières, à qui l'Esprit venait de crier bonjour, qu'un des amis du marquis, M. Dessouches, se penchant à son oreille, lui dit :

— N'entendez-vous point que c'est Marie-Anne elle-même qui contrefait cette voix?

Il avait chuchotté très discrètement ; mais l'Esprit, qui devait avoir l'oreille fine, lui répond vivement :

— Joseph, tu as travaillé avec des gens qui contrefaisaient leurs voix, mais Marie-Anne n'est point ainsi.

Si bien que M. Dessouches resta tout stupéfait.

Dans ces séances à domicile, dont il est impossible de suivre ici les curieuses péripéties, l'Esprit répond aussi en frappant des coups dans le mur : un coup pour oui, deux coups pour non. Au prieuré de l'abbé Pinel, où Marie-Anne avait suivi le malheureux prêtre (uni à elle pour ainsi dire de force par l'Esprit Babel), la même puissance mystérieuse enlève et jette à terre un panier de poires. Après avoir lu le livre si curieux, si savant et si sivant de M. Coynart, on restera en vérité très incertain sur la mesure dans laquelle Babel et compagnie vinrent en aide à la jeune sorcière et aux coups dont elle se martyrisait héroïquement pour duper la petite troupe de fidèles qui lui fait cortège. Et leur foi, leur patience, leur obstination inébranlable est bien consolante pour nos contemporains, qui n'ont décidément pas dépassé leurs pères en crédulité.

George Malet

La Question du Saint-Suaire

Parmi les objets extrêmement curieux exposés en ce moment au musée Guimet, et qui proviennent des fouilles faites par M. Gayet à Antinoé, figure une momie dont il est beaucoup parlé depuis deux jours. La Leukyoué, devant laquelle défilent de nombreux visiteurs, offre en effet cette particularité d'être enveloppée dans un suaire qui, au premier abord, présente une grande similitude avec le Saint-Suaire de Turin.

Dans l'un et l'autre cas, le visage s'est reproduit sur l'étoffe qui le recouvrit, et il semblait plausible d'en conclure que cette reproduction tenait aux mêmes causes et avait eu lieu dans les mêmes conditions. Mais ce n'est là qu'une simple apparence, et en réalité il n'y a aucune assimilation à établir entre ces deux phénomènes. Les empreintes qui existent sur le linceul de la momie du musée

Guimet sont de simples taches faites par les liquides bitumineux exsudés du cadavre. Ces taches se sont reproduites sur les quatre épaisseurs de l'étoffe qui recouvrait le visage.

Il n'y a là rien d'intéressant au point de vue scientifique. M. Paul Vignon, par qui nous avons eu l'honneur d'être reçu hier, nous l'a déclaré de la facon la plus expresse, comme il l'avait déclaré à un de nos confrères. Et la question de la reproduction de l'image du Christ sur le Saint-Suaire conservé à Turin est très différente et a une tout autre portée.

Le côté scientifique et historique de la question a déjà été traité ici avec une parfaite compétence, et il n'y a pas lieu d'y revenir. Nous nous bornerons à rappeler qu'il résulte des recherches minutieuses et des expériences délicates de M. le commandant Colson et de M. Paul Vignon — telles qu'elles ont été résumées dans le rapport fait à l'Académie des sciences par M. le docteur Yves Delage — que le corps d'un homme mort et enseveli dans de certaines conditions a non seulement pu mais a dû laisser sur le linceul qui l'enveloppait l'empreinte que l'on remarque sur le Saint-Suaire de Turin.

Voilà pour le point de vue scientifique. L'Académie des sciences a été à peu près unanime à l'adopter, et, après avoir examiné les clichés placés sous ses yeux, à admettre que l'empreinte visible sur le suaire ne pouvait en aucune façon être une peinture. Les divergences n'ont commencé que lorsqu'on a cherché à identifier le personnage enseveli. Il s'agissait là d'une question purement historique, qui n'était pas du ressort de l'Académie des sciences, et elle a refusé de s'engager sur un terrain qui n'était pas le sien.

L'Académie des inscriptions, au contraire, n'avait pas à s'occuper du point de vue scientifique. Elle a examiné la question au point de vue historique pur, et en l'absence de témoignages écrits suffisants, elle a décidé que l'authenticité du Saint-Suaire ne lui paraissait pas établie.

Ne semble-t-il pas désirable — en présence d'une telle situation — et ne serait-il pas extrêmement intéressant que les deux classes de l'Institut nommassent une Commission mixte pour examiner à fond la question ? Savants et historiens ne pourraient que s'éclairer mutuellement, et de la discussion jaillirait sans doute la lumière, que ne peuvent que souhaiter tous les esprits de bonne foi.

Après avoir résumé l'opinion et précisé l'attitude des corps savants, il nous paraît intéressant de dire ce que pensent certaines catégories de personnes particulièrement qualifiées pour exprimer sur la grave question qui nous occupe un avis compétent.

Les adversaires de la thèse de M. Paul Vignon soutiennent que, en fait, il y a eu supercherie et que l'image visible sur le Saint-Suaire de Turin est une image picturale. Et ils essayent même de préciser à quelle époque et dans quelles conditions la supercherie aurait été découverte et avouée.

Dans une communication récente faite à la Société des antiquaires de France, le baron J. du Teil a victorieusement répondu à ces dernières allégations. Mais l'empreinte qui existe sur le Saint-Suaire est-elle une image picturale? Les savants ont presque unanimement répondu : « Non ! » Voyons ce que répondent les artistes.

Plusieurs d'entre eux, de tout premier ordre : peintres, sculpteurs, dessinateurs, de nombreuses personnes, qui connaissent à fond l'histoire de la peinture — car elles en font une étude quotidienne — et dont l'opinion fait loi, ont à maintes reprises, et après un examen minutieux, émis l'avis formel que l'image visible sur le Saint-Suaire ne saurait être une œuvre picturale. Elles déclarent que le rendu de la tête est infiniment supérieur à tout ce que l'on faisait au quatorzième et même au quinzième siècle. L'une d'elles a déclaré devant témoins que cette tête supposait au « moins la science et la puissance d'expression d'un Léonard de Vinci ». Quant au corps, l'anatomie en est si parfaite, qu'un autre artiste la considère comme l'équivalent d'un moulage sur nature. Or on sait avec quelle gaucherie et souvent quelle fantaisie le corps humain était traité aux époques ci-dessus.

Comment, en présence d'affirmations aussi nettes, aussi autorisées, pourrait-on continuer à soutenir la thèse d'une œuvre picturale ?

Il a été fait, au cours des siècles précédents, d'assez nombreuses copies de l'image visible sur le Saint-Suaire de Turin. Qu'on les considère sans parti pris. Elles dénotent, de la part de leurs auteurs, une incapacité absolue de saisir la valeur esthétique et scientifique du document qu'ils avaient sous les yeux. Le modèle était admirable. Les copies sont parfois — le mot n'est pas trop fort — de véritables caricatures. Eh quoi ! On ne pourrait même pas copier et l'on aurait pu inventer ? L'hypothèse est inadmissible. Le Saint-Suaire de Turin reste un document unique, que la nature a fait et que la main de l'homme a été incapable de reproduire.

Faute de place, nous ne pouvons parler que très sommairement de l'opinion du clergé catholique et de celle du clergé protestant.

Le clergé catholique, tout en reconnaissant l'extrême intérêt de la question, se tient dans une grande réserve en ce qui concerne la valeur intrinsèque du document, qui est du ressort des savants et des techniciens de tout ordre. Mais, au point de vue de l'exégèse, M. Paul Vignon a recueilli les adhésions les plus sérieuses. D'éminents théologiens ont reconnu que les conditions de l'ensevelissement du Christ, telles que MM. Colson et Vignon les ont lues sur le linceul, concordent rigoureusement avec les récits évangéliques.

Quelques personnes ont allégué que la traduction que donne M. Vignon du verset 40, chapitre XIX, de l'Evangile de saint Jean, était inexacte. Or, il résulte des récentes recherches de M. Vignon que la traduction est conforme aux interprétations anciennes. M. Vignon publiera prochainement, dans une revue spéciale, un travail appuyé sur les recherches les plus sérieuses et les documents les plus probants.

Le clergé protestant s'était, au début, montré très hostile à la thèse de M. Vignon. Mais ses membres les plus éminents, frappés de la solidité des arguments sur lesquels elle s'appuie, reviennent peu à peu de leurs impressions premières, et nous pourrions citer un pasteur fort connu qui, après avoir fait entendre, il y a quelques semaines, une protestation véhémente, se déclare aujourd'hui profondément ému, très ébranlé, et cherche de bonne foi une conviction qui lui viendra sans doute.

Dans le *Christianisme au vingtième siècle*, M. Courtois, pasteur à Laon, terminait récemment un article sur le beau livre de M. Vignon par cette phrase : « N'est-ce pas tout simplement merveilleux ? »

C'est ce que nous nous sommes écrié nous-même à vingt reprises, en étudiant la question avec l'aide de M. Vignon, qui s'était mis à notre disposition avec une bonne grâce à laquelle nous tenons à rendre hommage.

Oui, tout cela est merveilleux, et nous osons exprimer ici l'espérance de voir se mettre d'accord, sur cette question troublante, la science, l'histoire et la foi.

(*Figaro*) J. DE VIC.

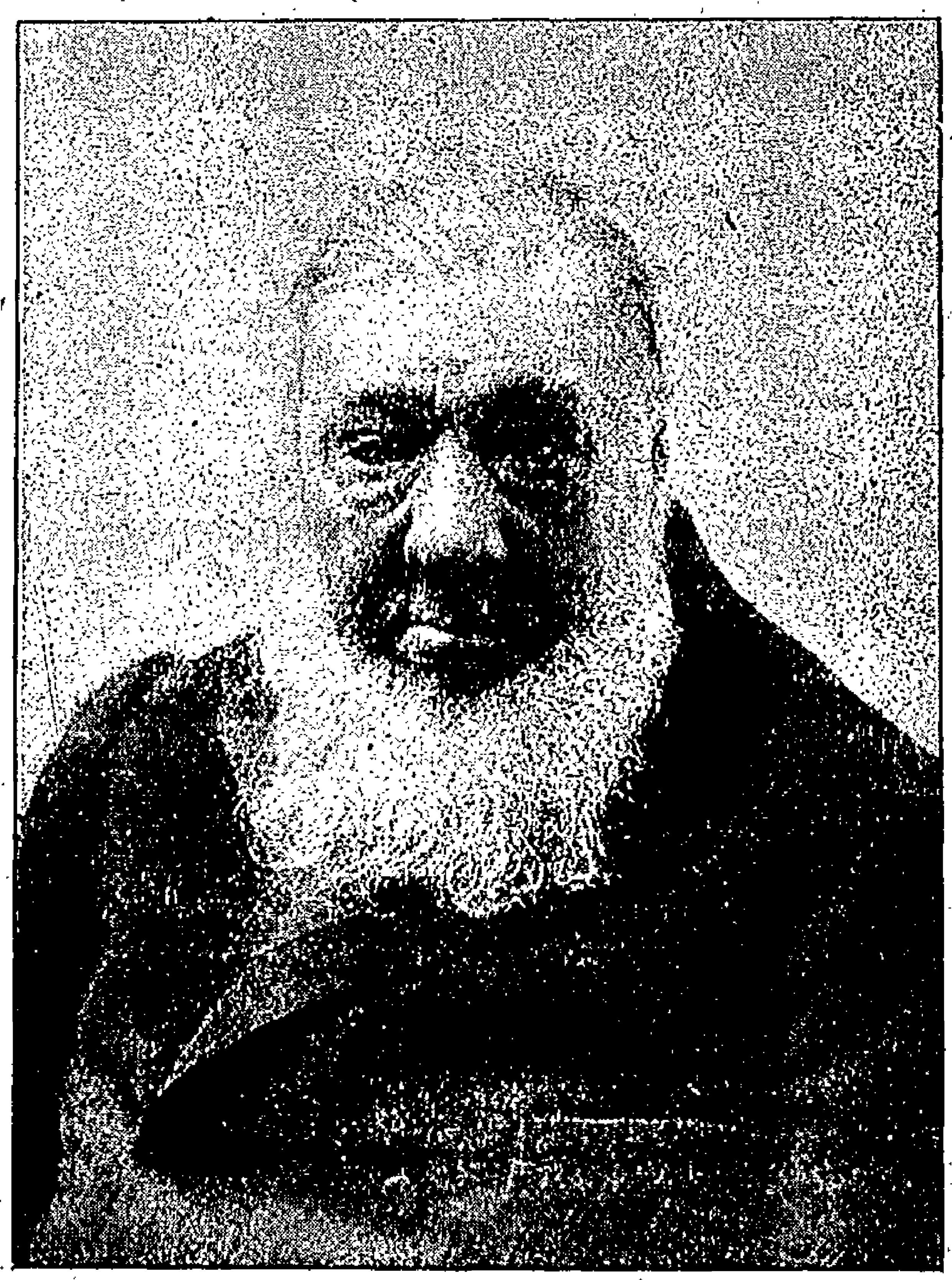
L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la suite du GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME ET DE LA MAGIE, *de notre collaborateur* JEAN DARLÈS.

PHYSIOGNOMONIE

XVII

LE PRÉSIDENT KRUGER

Il y a des âmes hautaines dont toute la puissance est concentrée dans une inébranlable force de patiente et tenace résistance. Elles sont pareilles à un roc émergeant au-dessus d'une mer démontée et le tumultueux flot de la vie demeure impuissant contre leur impassibilité rigide. Ainsi se dresse le président Krüger. Les hommes de sa trempe ont des yeux et des oreilles, mais ils ne voient et n'entendent que ce qu'ils veulent bien voir et entendre...



Ils cheminent droit devant eux sans s'inquiéter de l'obstacle possible et, au besoin, se briseront contre lui plutôt que de changer la direction de leurs pas. Ces hommes semblent les instruments de l'antique *Fatum*. Ils ignorent et méprisent l'art des compromis, des cotes mal taillées. Ils ne comprennent pas davantage ce que le vulgaire appelle la loi du juste milieu...

L'encolure, le crâne et la face de Krüger, admirablement proportionnés, s'harmonisent on ne peut mieux entre eux. Cette construction, qui procède de celle du bœuf, exprime la force paisible et résignée Mais, par la forme, les yeux rappellent ceux de l'éléphant. Ils en ont le regard étrangement méditatif et serein. L'occiput et les pariétaux, peu saillants mais très allongés, révèlent un redoutable instinct de la propriété, le culte de la vie familiale et l'invincible attachement à la terre natale. Les tempes, hautes et très légèrement concaves, indiquent un mysticisme tranquille et confiant, nullement tourmenté par le besoin de rechercher la cause première. Le président connaît sa Bible, il la connaît bien et ne veut connaître qu'elle, car il possède la Foi...

Sous le sommet du crâne, large et bombé, habite une indomptable volonté, une opiniâtreté réfléchie, un irréductible besoin d'indépendance et de liberté.

Le front rectangulaire et vaste, mais peut-être insuffisamment découvert, montre une bonté toute patriarcale, une bienveillance accueillante et simple, beaucoup de logique et de bon sens, mais aussi, il faut bien le dire, une certaine naïveté qui se traduit par une relative incompréhension des mœurs et de la diplomatie de l'Europe moderne. Semblable front ne peut normalement admettre que les lignes droites... Cependant, les rides très nombreuses qui le sillonnent horizontalement, ainsi que les deux traits, droits et profonds, qui barrent les sourcils, révèlent l'homme de pensée un peu lente, peut-être, mais tenace, calculatrice et puissante, l'homme à idée fixe. Les cheveux, drus et plantés bas, témoignent d'une constitution robuste et d'une grande fidélité de cœur.

Les sourcils épais, broussailleux, très rapprochés, disent une énergie que rien ne peut faire fléchir, une activité laborieuse et persévérante, de l'ordre et de l'économie, puis, aussi, de violentes colères intérieures — toujours rapidement domptées — une certaine défiance et quelque penchant à la jalousie dans les affections intimes. Les yeux pensent et scrutent profondément. Leur regard fouille jusque sous les masques dont s'affublent les visages des *Malins*... Ils expriment la calme force d'une conscience altière et robuste, dédaigneuse des mesquineries avec lesquelles tant de vertueux diplomates s'ingénient à berner leurs adversaires et, de temps à autre, leurs alliés... Outre les rides apportées par la vieillesse, il en est, autour des yeux, de très particulières et fort caractéristiques. Elles forment de véritables poches et racontent la terrible souffrance dont l'âme se nourrit en secret, puis, aussi, l'âcreté cuisante, l'amertume profonde des larmes que nul, peut être, ne vit jamais couler...

Le nez, fort et puissant, très droit, annonce une grande rectitude de jugement, une loyale générosité, un courage rare, de la finesse indulgente et le besoin d'une parfaite clarté en toutes choses. La bouche révèle de la douceur dans le geste, une sensibilité raisonnée, le goût du bien-être matériel et — surtout par la lèvre inférieure — un léger penchant à la gour-

mandise. Les deux sillons qui descendent des narines à la bouche, puis ceux que l'on voit aux coins de la lèvre inférieure, correspondent aux rides sous-orbitaires dont ils accentuent encore la signification malheureuse. Ils sont les signes apposés par le Destin pour désigner l'homme voué aux infinies douleurs, à tous les rudes sacrifices. Ils annoncent qu'après une existence longue, laborieuse et mouvementée toujours, un peu austère, parfois glorieuse, la vieillesse sera sans repos et constamment visitée par le malheur...

Ce qui manque à cette physionomie, c'est un peu l'instinct d'initiative, ou plutôt, la force d'agressivité. Les pommettes à peine sensibles, les joues pleines et la forme arrondie de tout le bas du visage dénoncent un être peu disposé à l'attaque, relativement passif et qui sait mieux réagir qu'agir préventivement. En revanche, semblable construction promet la possibilité de vivre un siècle et aussi, en général, une santé florissante. Les seuls accidents physiologiques à redouter concernent les voies respiratoires, le cœur et les yeux et, cela, dans la vieillesse seulement.

Pourtant, les quatre dernières années que le noble vieillard a subies lui ont abrégé son existence d'au moins vingt ans.

Mais, qu'importe ! Il pourrait désormais mourir tranquille car, malgré les tristesses de l'heure présente, il demeure invaincu, et le geste de ses compatriotes aura fatalement, dans un avenir proche, d'incalculables et universelles conséquences...

Les journaux du monde entier peuvent à leur aise proclamer le définitif triomphe du géant anglais sur le pygmée boer. C'est en vain.

La brûlante terre sud-africaine, âpre au goût du sang, fera voir, avant qu'il soit longtemps, qu'elle n'a pas encore suffisamment savouré la chair des fils d'Albion...

Dans son impassible tranquillité, le grand plébéien de La Haye représente non seulement un admirable petit peuple, mais encore l'universalité de tous ceux qui, en ce monde, veulent, et toujours voudront, croire à autre chose qu'à l'unique *struggle for life*.

Et, s'il demeure suprêmement calme, alors que tout semble conspirer contre son idéal, c'est que, contre toute apparence, il sait pouvoir espérer.

Car, il sait que, dépouillé maintenant du faux prestige d'invulnérabilité qui créa le mirage de sa force, le léopard britannique, sous l'implacable soleil d'Afrique, traîne, languissant et fiévreux, l'incicatrisable blessure que lui fit la rude corne du buffle transvaalien — blessure par laquelle, lentement, mais sûrement, s'épuisera la vie de l'orgueilleuse Angleterre...

GÉNIA LIOUBOW.

ÉTUDE
sur les phénomènes de prévision

La prochaine Révolution

(DEUXIÈME ARTICLE)

I

Rappelons brièvement les résultats auxquels nous sommes parvenus dans notre précédent article : les premiers symptômes de la Révolution doivent se manifester en 1903. Les hostilités doivent s'accentuer pendant les années suivantes et surtout à partir de 1905. Le phénomène final et définitif doit se produire en 1907.

Nous allons aujourd'hui chercher quelle sera la nature de la transformation qui doit s'opérer ; mais avant d'aborder ce sujet, il ne sera pas sans intérêt de faire remarquer que les précédentes prévisions ne s'appliquent pas seulement à la France ; l'Europe entière est menacée d'un bouleversement social à l'époque indiquée.

1° Pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie on peut raisonner directement et appliquer le principe des cycles astraux. En effet ces pays ont déjà subi en 1848 un assaut révolutionnaire. Le cycle de 57 à 59 ans doit donc tendre à y ramener une effervescence populaire de 1905 à 1907.

2° D'une façon générale, pour tous les pays de l'Europe, on peut faire remarquer que les raisonnements qui ont conduit aux prévisions précédentes sont basés, en fin de compte, sur les dispositions astrales. Leur influence doit donc peu différer d'une nation à une nation voisine : d'où ces grands courants qui à certaines époques ont englobé tous les peuples civilisés.

Les différences que l'on constate d'une nation à une autre proviennent de la réaction de chacune d'elles, c'est-à-dire de la manière d'être, c'est-à-dire du libre arbitre de ses habitants. Les influences astrales, tout en étant à peu près les mêmes, ne doivent pas produire partout le même résultat, puisque le terrain est différent. Leur action se fait sentir énergiquement dans les milieux favorables, et faiblement, au contraire, dans les milieux mal préparés.

L'Europe est donc menacée, comme la France, d'un prochain cataclysme social. Il faudrait faire une étude spéciale sur les divers pays qui la composent pour prévoir ce qui doit arriver à chacun d'eux en particulier. Mais, en se plaçant à un point de vue général, il est clair que ce n'est pas impunément qu'on laisse se développer dans un pays voisin des

germes malfaisants. Leur influence, comme celle des microbes pathogènes, se propage aux alentours.

Sans doute ce fut un coup de maître de Bismark que l'établissement et le soutien du régime judéo-maçonnique en France : l'Allemagne a bénéficié de tout le tort que cela nous causait ; elle y a puisé les causes d'un développement extraordinaire, tandis que l'activité française, déprimée par ce régime, baissait d'une manière continuelle. Mais il y a un revers à la médaille, c'est la contagion inévitable que les peuples subissent : l'empereur d'Allemagne ne tardera pas à voir que ce n'est pas tout bénéfice de soutenir et d'entretenir des éléments subversifs chez les nations voisines, et le czar de toutes les Russies lui même apprendra peut-être bientôt, à ses dépens, ce que ça rapporte de jouer le rôle de grande coquette auprès des démagogues français.

II

Cherchons à présent quelle sera en France la nature de la transformation qui est sur le point de s'accomplir.

Pour cela nous emploierons deux procédés : 1° nous examinerons les prophéties les plus célèbres dues à des voyants ou à des voyantes ; 2° nous chercherons à résoudre la question en nous appuyant seulement sur la notion des cycles astraux.

Les prévisions obtenues par l'intermédiaire des voyants ont l'avantage de s'appliquer généralement très bien à la nature des phénomènes : elles s'appliquent mal au contraire à leur date, qui est même rarement indiquée. Ce sont comme des tableaux qui défileraient devant les yeux des voyants sans que ceux-ci puissent savoir aucunement à quelle époque ils se rapportent.

Ce genre de prévisions doit s'associer d'une manière très heureuse avec la méthode des cycles astraux. Ceux-ci permettent, en effet, de déterminer les dates des événements avec une assez grande précision ; ils peuvent au besoin indiquer le sens des phénomènes ; mais ils sont incapables d'en prévoir les détails ou les péripéties. Or, ce sont là les données que les voyants fournissent avec le plus d'exactitude. Les deux procédés paraissent donc se compléter l'un l'autre d'une façon remarquable.

Nous mentionnerons seulement, avec le nom de l'auteur, la date de la prophétie, si elle est connue, ou, à son défaut, celle de la mort du voyant ; puis une phrase ou deux qui, d'après l'ensemble de la prophétie, se rapportent évidemment à l'avenir, par rapport à l'époque actuelle. Les lecteurs qui désireraient avoir sur ces prédictions des renseignements plus complets peuvent s'adresser au livre de M. de Novaye, intitulé *Guerre et Révolution*, qui leur épargnera des recherches toujours longues et souvent impossibles à réaliser.

Nous commencerons par l'une des prophéties les plus célèbres, celle de la Salette, révélée en 1846 à Mélanie, jeune bergère complètement ignorante, et à Maximin, petit berger. Il y a deux secrets distincts révélés l'un à Mélanie, l'autre à Maximin. Le secret de Mélanie a une grande importance, non seulement par son développement et sa nature, mais parce que c'est la seule prophétie où il existe une indication de date possible à utiliser.

Secret de Mélanie, bergère de la Salette, 1846. — « ..... Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes et enverra des châtiments qui se succèderont pendant plus de trente-cinq ans..... »

Cette indication est très importante. Elle permet de prévoir une date minimum pour l'époque de la révolution. Il est manifeste que pour la France les châtiments ont commencé, et d'une façon terrible, par la guerre de 1870. Ils se sont continués d'une manière ininterrompue par toutes les exactions dont les juifs et les francs-maçons se sont rendus coupables depuis trente ans.

Si l'on compte donc les trente-cinq ans indiqués depuis le commencement des châtiments, c'est-à-dire depuis la guerre de 1870, on arrive à l'année 1905 comme date minimum pour la fin des châtiments.

On voit qu'il y a une concordance tout à fait remarquable avec les résultats que nous avons obtenus en nous servant des cycles astraux, qui assignent pour date à la prochaine révolution une période s'étendant de 1905 à 1907.

Suite du secret de Mélanie. — « ..... Le sang coulera dans les rues, le Français se battra avec le Français..... On se tuera, on se massacrera jusque dans les maisons. Paris sera brûlé et Marseille englouti..... On croira que tout est perdu..... Alors Jésus-Christ, par un acte de sa justice et de sa grande miséricorde pour les justes, commandera à ses anges que tous ses ennemis soient mis à mort. ... Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes..... Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Eglise.... »

Secret de Maximin, berger de la Salette, 1846. — « ..... La paix ne sera donnée au monde que lorsque les hommes se seront convertis..... Le roi qui doit régner sur la France convertie et pacifiée sera de l'antique race des Bourbons. »

Prophétie de Saint Césaire, 540. — « .... Alors brillera l'éclair de la miséricorde divine, car la justice suprême a frappé tous les méchants..... Il arrive le

noble exilé, le donné de Dieu, il monte sur le trône de ses ancêtres..... il recouvre la couronne des lys refleuris. Par son courage invincible, il détruit tous les fils de Brutus..... »

Prophétie d'Orval, 1544. — « ..... Et voilà que Dieu n'est plus sourd. Malheur à toi, grande ville, voici des rois armés par le Seigneur..... Mais déjà le feu t'a égalée à la terre. ... Dieu amène la paix .... Venez, jeune prince, quittez l'île de la captivité, joignez le lion à la fleur blanche, venez. Le vieux sang des siècles terminera encore de longues dissensions..... ».

Prophétie de Prémol. — « ..... Les hommes et les peuples se sont levés les uns contre les autres..... Guerre ! Guerre ! Guerre civile ! Guerre étrangère !..... Tout est deuil et mort.... . Et je vis venir de l'Orient un jeune homme remarquable monté sur un lion..... il tenait une épée flamboyante et le coq chantait devant lui. »

Prophétie du père Calliste, 1750. — « ..... Dieu se retirera, il abandonnera peuples et rois, les dépositaires du pouvoir seront dispersés..... Ministres du Seigneur, vous pleurerez sur de nouvelles profanations..... Du sang, du sang, du sang, on en boira, on en boira..... Une fleur de lys rayonnante sort d'un nuage.... ».

Prophétie du père Nectou, 1760. — « ..... Il se formera en France deux partis qui se feront une guerre à mort. Il y aura un moment si affreux qu'on se croira à la fin du monde. Le sang ruissellera dans plusieurs grandes villes..... Paris sera détruit..... Au moment où l'on croira tout perdu, tout sera sauvé..... A la suite de ces événements, tout rentrera dans l'ordre, la contre-révolution sera consommée. »

Prophétie de Blois, 1804. — « ..... Ce grand combat sera entre les bons et les méchants, il sera épouvantable..... Les bons étant moins nombreux seront un moment sur le point d'être anéantis ; mais, ô puissance de Dieu ! tous les méchants périront et beaucoup de bons. ... Ce ne sera pas celui qu'on croira qui règnera, ce sera le sauveur accordé à la France et sur lequel elle ne comptait pas. »

Prophétie de la religieuse de Belley, 1810. — « ..... Malheur à la cité de l'hérésie ! Malheur à la cité du crime ! Le jour de la justice est venu. Babylone est réduite en cendres. Malheur à toi, ville maudite..... Le grand monarque monte sur le trône de ses pères. »

Prophétie de l'abbé Souffrand, 1817. — « ..... La religion sera persécutée. Le sang coulera par torrents dans le nord et dans le midi.... Paris sera détruit..... Il viendra un moment où l'on croira tout perdu, c'est alors que tout sera sauvé. .... Le grand monarque est de la branche aînée des Bourbons. »

Prophétie de Marie des Terreaux, 1820 à 1830. — « ... . En même temps se livrait un grand combat ; le carnage fut terrible ; le sang ruisselait dans la plaine..... presque tous les méchants périrent.... Après le grand combat, la légitimité sera reconnue la religion refleurira »

Prophétie de Marianne Galtier, bergère, vers 1825. — « ..... Malheur ! trois fois malheur à la France ! La grande prostituée sera détruite par le feu .... Tous les mauvais périront..... un prince connu de Dieu seul et faisant pénitence au désert arrivera comme par miracle..... il sera du sang de la vieille cape. »

Prophétie de la sœur Rosa Colomba, 1847. — « ..... Une démocratie farouche arrivera quelque temps au pouvoir. Elle se laissera tenter par les biens des ordres religieux..... De grands bouleversements auront lieu..... La révolution doit s'étendre à toute l'Europe..... Il n'y aura plus de calme qu'après que la fleur blanche sera de nouveau remontée sur le trône. »

Prophétie de la mère du Bourg, 1857. — « ..... Des fléaux, des troubles, du sang versé ; il y aura dans notre France un renversement effroyable..... Dieu élèvera sur le trône un roi modèle, un roi chrétien..... Le fils de Saint Louis aimera la religion, la bonté, la justice. »

III

Si on compare ces nombreuses citations provenant, comme on peut le voir, de divers siècles, souvent de personnes sans instruction aucune, et qui, certainement, pour la grande majorité d'entre elles, n'ont eu aucune connaissance des prédictions antérieures, il est impossible de ne pas être frappé, et on l'a déjà fait remarquer bien souvent, de la concordance extraordinaire de toutes ces prophéties.

On peut les résumer en quelques mots.

Elles prévoient *toutes* des malheurs effroyables, des massacres épouvantables, la guerre civile, le sang partout, la destruction de Paris par le feu.

Puis, pour la solution définitive, après tous ces malheurs, elles prévoient *toutes* l'arrivée d'un prince, venant de l'étranger, qui deviendra un grand et saint monarque, qui restaurera la religion, et qui fera refleurir les lys sur le trône de France.

Il est nécessaire de remarquer, pour faire ressortir l'importance de ces prédictions, que ces prophéties,

dont on n'a cité qu'une ou deux phrases, sont souvent fort étendues, et que beaucoup d'entre elles avaient prévu de nombreux événements historiques qui se sont réalisés tels qu'ils avaient été prévus.

Il semble que la question que nous cherchions à résoudre, trouve ici sa solution décrite d'une façon très précise. On serait donc amené à conclure que la prochaine révolution, qui se déroulera entre 1905 et 1907, sera marquée par des massacres effroyables, que les méchants sembleront pendant longtemps devoir gagner, mais finalement seront vaincus et décimés.

Un roi, héritier des fleurs de lys, rétablira la monarchie, et régnera sur la France pacifiée et régénérée.

Dans un prochain article, nous montrerons que, par l'étude seule des cycles astraux, on arrive à une conclusion analogue.

NÉBO.

A TILLY-SUR-SEULLES

La Fête du Sacré-Cœur

Le vendredi, 6 juin, jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, on a revu, à Tilly, les foules d'autrefois. Quoi que l'on puisse dire sur les phénomènes merveilleux qui, depuis 1896, se sont succédé sans relâche, il est un fait certain, c'est que ces phénomènes n'ont pas épuisé la curiosité du public.

Marie Martel, qui se rend tous les jours au champ Lepetit pour réciter le rosaire, avait entendu dernièrement une voix qui lui avait dit que le jour de la fête du Sacré-Cœur, elle aurait une vision. La voix l'invitait, en outre, à beaucoup prier et à faire prier.

Le jour dit, les pèlerins étaient venus. Depuis longtemps une pareille affluence de monde ne s'était pas produite au « pays des visions ».

Dès le jeudi, les voitures qui font le service à la gare d'Audrieu arrivèrent bondées de voyageurs, et dans les rues du bourg c'était une suite non interrompue de personnes en quête de logements.

Le vendredi matin, dès la première heure, les cérémonies religieuses ont commencé. A l'office de sept heures, l'église était remplie comme aux grandes fêtes de l'année, les communions ont été nombreuses.

L'après-midi, de deux à trois heures, à l'adoration du Cœur de Jésus, l'assistance était aussi nombreuse que le matin.

Les personnes qui n'ont pas assisté à l'adoration sont montées au champ Lepetit.

Lorsque nous arrivons, l'emplacement où bientôt va s'agenouiller la voyante est noir de monde.

Des bancs et des chaises ont été disposés à l'avance et sont vite occupés, des groupes circulent de place en place et s'entretiennent des merveilleuses apparitions. Beaucoup s'étonnent que l'autorité ecclésiastique ne s'occupe nullement de ces faits.

D'autres groupes se sont formés près de la chapelle et prient avec ferveur. Parmi l'assistance un grand nombre de prêtres.

Dans l'enceinte, des cierges, des médailles et divers objets de piété sont placés par terre.

En attendant la voyante, on récite le chapelet et on chante des cantiques.

A 3 heures 1/4 l'eau commence à tomber, les parapluies s'ouvrent, mais chacun n'en reste pas moins à sa place.

Il est près de quatre heures lorsque la voyante arrive à sa place ordinaire, suivie par une foule nombreuse.

A ce moment on peut évaluer à plus de six cents les personnes présentes dans la pâture.

A l'instant où Marie arrive à la place habituelle de ses visions et va se mettre à genoux, une bousculade se produit, car chacun veut voir et toucher la voyante.

Celle-ci, aussitôt à genoux commence la récitation du rosaire et prie avec ferveur. A la quatrième dizaine, son regard s'élève et s'abaisse, puis s'élève de nouveau et enfin se fixe sur un point et l'extase commence.

Il est 4 h. 5 minutes, les lèvres remuent, la voyante cause avec sa vision, mais il est impossible de saisir aucune phrase. Le chapelet glisse de la main droite dans la main gauche et reste suspendu entre les deux premiers doigts, tandis que les mains se lèvent à hauteur des épaules.

La voyante invoque Jésus fils de David et fait un grand signe de Croix.

Les mains se tendent en avant, le regard s'élève et tout à coup Marie fait un mouvement et dit : « Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ». Après cette invocation, la voyante marche à genoux quelques mètres, et d'une voix suppliante dit encore : « Jésus fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous ! — Mon Jésus, miséricorde ! — Jésus fils de David, guérissez nos malades ! — Ah ! arrêtez ces malheurs — Protégez la France. — Oh ! pardonnez-nous, je vous en supplie. — Arrêtez ! Arrêtez ! — Défendez-les contre vos ennemis ! » Après un nouveau signe de croix, la voyante reprend : « Guérissez nos malades. — Nous prierons, mon bon Jésus. »

La tête se tourne du côté gauche, et, les mains placées à hauteur des épaules, la paume en dehors, Marie répète cinq fois l'invocation : « Jésus fils de David. » Elle récite deux dizaine de chapelet et fait un nouveau signe de croix ; alors la tête se lève et l'extase s'achève.

Elle a duré quarante-six minutes.

Pendant l'extase, la voyante a vu le Sacré-Cœur et deux anges blancs placés en dessous.

Pendant qu'elle demandait pitié, elle a entendu la voix de la « Vierge » suppliant Notre-Seigneur d'arrêter les malheurs qui doivent arriver. Pendant l'extase de Marie une dame a vu des anges.

ENOY.

P. S. — Diverses personnes qui priaient à la chapelle affirment avoir entendu pendant l'extase comme les accords d'un orgue.

ÇA ET LA

Les corbeaux de la maison d'Autriche

D'après un récit emprunté à la *Feldpost*, une troupe de corbeaux planait au-dessus de la ville d'Olmutz le jour du couronnement de l'empereur François-Joseph.

Lorsque Maximilien et Charlotte allaient s'embarquer pour le Mexique, à Miramar, un corbeau les suivit dans

leur dernière promenade sur le quai d'embarquement et vint se poser sur le banc de marbre où ils s'assirent, et on ne put le chasser

Quand la princesse Marie-Christine se maria avec Alphonse d'Espagne, un corbeau suivit avec insistance la voiture où elle se trouvait jusqu'à l'église.

La veille de son assassinat, l'impératrice Elisabeth se promenait avec son lecteur sur les rives de Territet. Ils s'assirent sur un rocher moussu : l'impératrice pela une pêche et en offrit la moitié à son compagnon, lorsque, subitement, un corbeau vint voler tout près d'elle et d'un coup d'aile fit tomber le fruit de sa main. Le compagnon de l'impératrice fut fort effrayé et l'adjura de ne pas faire le lendemain le voyage qu'elle avait projeté. Elle se contenta de dire avec un triste sourire : « Mon cher ami, rien n'a plus le don de m'effrayer. Je suis devenue fataliste. Ce qui doit arriver arrivera nécessairement. »

Conjuration des tigres

Par S. Eardley Wilmoth (*Die übersinnl. Welt*, 1er févr.). — L'Inde, malgré sa décadence, offre encore bien des merveilles de nature à surprendre notre savant Occident. Ainsi beaucoup d'Indiens possèdent un pouvoir mystérieux sur les animaux féroces tels que le tigre. Dans le cas dont l'auteur rend compte, le magicien était un vieillard maigre et débile qui, sans assurer le pouvoir de ses conjurations pour une chasse au tigre projetée, accompagna cependant les chasseurs. Il les fit arrêter devant un petit pré qui paraissait plutôt convenir à un porc ou à un chevreuil que devoir céler un tigre. Sur une question qui lui fut adressée, il répondit : « Et cependant le tigre est là ! » On traversa le pré sans rien voir : désappointement ; mais en retraversant, les chasseurs virent un tigre dissimulé entre deux éléphants. Se voyant découvert, l'animal se leva, passa devant les éléphants et se dirigea vers un coin du pré et se retourna ensuite comme indécis, regardant les chasseurs. Une balle derrière l'omoplate eut vite raison du tigre. La conduite de l'animal avait été tout à fait incompréhensible pour les assistants.

Le magicien fit tinter ensuite, comme la première fois, une clochette qu'il portait avec lui, et il conduisit tout droit les chasseurs sur un autre tigre qui fut tué comme le premier. En cinq jours furent ainsi tués six tigres. Mais il fallut alors renoncer à la chasse, parce que le magicien refusa de continuer ses opérations, malgré l'offre d'une forte somme.

Un pressentiment

Mme Severo, la veuve du malheureux aéronaute, venue à Lisbonne pour s'embarquer pour le Brésil, a fait une curieuse déclaration à un reporter du journal *O Dia* qui l'interviewait :

La veille du désastre, l'aéronaute fit un rêve lugubre, qu'il raconta, au réveil, à sa femme. Il était dans la nacelle du *Pax* et passait alors au-dessus d'un cimetière. Des tombes s'entrouvrirent et des bras se tendirent vers lui. Parmi les morts, il reconnut sa mère.

Ce rêve lui produisit une fâcheuse impression. Il eut un pressentiment qu'un accident lui arriverait. Comme on sait, l'accident se produisit effectivement, et c'est précisément au dessus du cimetière de Montparnasse que le ballon *Pax* se déchira, précipitant dans le vide le malheureux aéronaute.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B.. AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS (*Suite*).

Que de rencontres pénibles ils lui avaient ménagées pour l'attrister et l'abattre ! Que de craintes, que de pensées douloureuses ils lui avaisnt inspirées ! Que de projets funestes elle aurait ac omplis sous leur terrible influence, si le bon Dieu ne nous les eût pas révélés !... En un mot, Satan nous avait fait beaucoup de mal et Dieu beaucoup de bien... Quant aux hommes... que celui-là les juge qui seul en a le droit.

L'expérience que nous avions faite du mal de mer était telle que nous ne voulûmes pas nous y exposer de nouveau. Nous revînmes donc par terre, ce qui, du reste, entrait, sans que nous le sussions, dans les desseins de Dieu. A Rome, nous avions visité, en esprit de réparation, plusieurs églises, le Colysée, les Catacombes, lieux tant de fois profanés par les réunions des membres de la Société. Dieu voulait qu'en revenant, nous nous arrêtassions dans le même but à Pise, dont la cathédrale, le Campo-Santo et l'église Sainte-Marie avaient reçu tant de visites dérisoires ; et à Milan, dont l'église Saint-Ambroise et la cathédrale avaient été souillées aussi bien des fois. Dans cette dernière ville, comme le petit Charles nous l'avait promis, saint Ambroise et saint Charles vinrent passer avec nous près de trois heures. En sortant de la cathédrale, ce dernier nous parla longuement du célèbre crucifix qu'il y a laissé, et qui y est en si grande vénération. Saint Ambroise, dans son église, nous montra sa chaire et la porte près de laquelle il arrêta Théodose. Ils aimaient à se rappeler et à nous rappeler ces beaux souvenirs.

Mais voici, sans contredit, l'épisode le plus curieux de notre séjour dans cette ville. Le dimanche, je dis la messe au tombeau de saint Charles ; en sortant, je trouvai Cantianille profondément triste. « Tu as bien souffert ? me dit-elle. — Loin de là, j'ai été extrêmement heureux. — Comment, tu n'as pas souffert ? — Non. — Tu n'as donc rien vu ? — Rien du tout ! »

Alors elle me raconta qu'au commencement de la messe les démons lui avaient dit : « Nous allons nous montrer à ton frére ; l'un de nous va prendre la figure de Saint Charles, et lui dire que tout ce qu'il croit est faux, que tu inventes tout cela. » Et aussitôt elle avait vu un démon qui paraissait se lever du tombeau, habillé en évêque. Elle l'avait entendu me dire qu'il m aimait beaucoup, que toujours il m'avait protégé, qu'il venait pour me tirer d'illusion... Et comme, au moment où il m'adressait ces paroles, le bon Dieu m'inondait de consolations, et que ma voix était émue, elle avait cru que j'entendais réellement ce démon, et que je le prenais pour Saint Charles.

Le soir, la pensée me vint d'humilier ce singulier comédien. Nous étions dans ma chambre. « Regarde, dis-je à Cantianille, sans lui parler de mon dessein ; que font les démons ? — Oh ! si tu les voyais ! .. ils se mettent à genoux. — Ce n'est pas ce que je veux. Regarde encore. — Ils se prosternent de nouveau.

— Ce n'est pas cela, qu'ils m'obéissent ! » Et je voulais de plus en plus fortement. « Ils viennent en rampant nous baiser les pieds. — Est-ce que tu n'en remarques pas un parmi les autres ? — Si, j'en vois un qui s'avance, mais impossible de le reconnaître, il fait des grimaces qui m'en empêchent. — Ils ne m'obéissent toujours pas. Les voilà partis. » — Ce n'était pas du tout ce que je voulais. « Qu'ils reviennent !... — Les voici, les voici ; mais quelle résistance, c'est affreux ! » Et je commandais toujours sans exprimer extérieurement ma volonté. « Ah ! pour le coup, s'écria enfin Cantianille en éclatant de rire, en voilà une comédie !.. Béelzébuth qui m'apparaît comme ce matin, habillé en Saint Charles, avec une crosse et une mitre ! A-t-il l'air niais ! Il se met à genoux pour m'avouer que ce matin il ne m'a dit que des mensonges... » C'était bien là ce que j'avais pensé, et je le dis Cantianille. Je partageais son hilarité ; on le comprend. Mais presque aussitôt Béelzébuth arriva ; qui l'aurait cru ? il était tout triomphant ! Les démons, comme certains autres, trouvent moyen de s'admirer toujours. « Ah ! Ah ! me dit-il. si tu m'avais vu ce matin, tu m'aurais joliment cru ! Tu en aurais eu une frayeur ! — Si je t'avais vu, sais-tu ce que j'aurais fait ? — Quoi donc ? — Je t'aurais défendu de quitter cette forme-là. — Ah ! Et puis ? » Il était moins triomphant. « Et puis je t'aurais ordonné de te mettre à genoux avec tes habits d'évêque et de m'avouer tes mensonges. . — Tu aurais fait cela. toi ? — Oui. — O monstre, tu m'aurais humilié ainsi ! » Et dans sa rage il se vengeait sur Cantianille et de l'humiliation qu'il avait reçue et de celle qu'il avait reçue réellement. Quelques jours après un fait analogue se reproduisit à Lyon (1)

Un soir, Lucifer avait fait à Cantianille je ne sais quelle méchanceté dont je voulus le châtier. Charles était dans le corps de sa petite marraine. « Que vois-tu ? » lui dis-je. Je lui montrai un coin de la cheminée. « Eh ! c'est Lucifer ! — Que fait-il ? — Il se met à genoux... Il se prosterne. — Ce n'est pas ce que je veux. — Mon petit parrain, il descend par terre pour te baiser les pieds, il nous fait des grimaces ! » Je commandais toujours intérieurement, et Charles et moi : « Vilain Lucifer, veux-tu bien obéir à mon petit parrain ? Tiens, il prend la forme d'un chien. Oh ! mon petit parrain, le voilà en crapaud ; qu'il est laid !.. » C'était précisément ce que j'avais voulu. Charles ajouta : « Il allait se changer en chat, quand le bon Dieu l'a forcé de devenir crapaud pour t'obéir. »

Le même jour, Charles et Lucifer se trouvaient encore en présence. J'avais fait intérieurement à Lucifer cette question : « Qui a chanté autrefois ce cantique : Mon âme glorifie le Seigneur ». Pensant en latin ces mots : « qui a chanté », et en grec ceux du cantique : « Mon âme, etc. » J'aurais voulu que Lucifer dît à Charles le nom de la Sainte Vierge ; je ne pu pas l'y contraindre. Mais pour ne pas lui laisser la victoire, je lui dis (toujours par la pensée) : « Si c'est la Sainte-Vierge, qui a chanté ce cantique, mets-toi à genoux.. — Mon petit parrain, voilà qu'il tombe à genoux ! » s'écria aussitôt le petit Charles... Et c'est maintes et maintes fois, que j'ai forcé le démon à répondre ainsi à des questions que je lui faisais sans paroles, ou à se soumettre à ma volonté, sans l'avoir exprimée au dehors.

Nous restâmes à Lyon quelques jours pour y travailler à cet ouvrage, car nous prévoyions que bien des peines nous attendaient à Auxerre. Hélas ! que nous étions loin de tout prévoir !...

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Avant de parler de nos peines, revenons un peu en arrière. Cantianille avait contre elle bien plus que des fautes, elle avait des dettes !... Son pensionnat ne commençait à prospérer que depuis peu de temps, jusque-là elle avait été loin de couvrir ses dépenses par ses recettes.

Elle élevait gratuitement quelques jeunes filles, deux par charité. les autres pour faire nombre. Petite ruse employée, dit-on, même ailleurs que dans les pensionnats séculiers. . Et puis, beaucoup de parents payaient mal, d'autres ne payaient pas... Une maîtresse de pension peut recevoir des assignations, mais elle ne peut guère en envoyer. Car exiger un payement, ce serait le plus souvent faire sortir une élève. D'un autre côté, Cantianille avait souvent plus de générosité que de réflexion Elle aimait beaucoup à donner ; et parfois, rarement sans doute, mais enfin quelquefois, elle rencontra des amis qui aimaient beaucoup à recevoir, qui lui demandaient même délicatement, avec tout le bon ton possible, tantôt un cadeau, tantôt un autre...

Et comment refuser à des amis qui demandent ainsi ? D'autres, sans lui demander, trouvaient le moyen, néanmoins, de faire autour d'elle leurs petits profits... Sa maison, en un mot, était utile à plusieurs... Il lui était si difficile de se défier ! et si difficile, en même temps, de mettre dans ses affaires tout l'ordre désirable ; car, il ne faut pas oublier dans quel état se trouvait son âme à cette époque ; quelles étaient ses tortures morales et physiques, ses inexprimables angoisses... avec quelle persévérance et quelle habileté l'enfer travaillait à l'entourer de mille liens. Elle n'avait donc qu'une ressource pour sortir de tous ses embarras, s'en préparer d'autres en empruntant, et elle empruntait !... et à un taux si élevé, qu'il lui était impossible de payer plus que les intérêts. Que toutes ces machinations étaient habilement conduites !... Jusque dans la forme des billets qu'elle faisait, on sentait la prévoyance infernale, qui voulait plus tard s'en faire une arme contre elle Ne fit-elle pas deux ou trois billets ainsi conçus :

« Je reconnais devoir à M... et je le rembourserai quand il voudra...! Aussi, dès les premiers jours des exorcismes, Ossian m'écrivait-il : « Ah ! elle veut m'échapper. Et bien ! je vais tout faire pour qu'elle soit assignée. » En effet, elle l'était deux jours après.

(1) Rien ne se passa de bien remarquable dans notre voyage de Milan à Lyon, si ce n'est que, pendant la traversée du mont Cenis, les démons firent tous leurs efforts pour verser notre traîneau dans les précipices. Cantianille les voyait, aiguillonnant notre attelage, avec une ardeur effroyante. Mon Dieu nous avait confiés à la garde du petit Charles, qui en était très fier et s'en acquittait parfaitement. Un instant seulement il eut bien peur, et nous aussi. Le traîneau déviant un peu de sa route, alla heurter contre une borne ; nous faillîmes tomber dans l'abîme. Heureusement nous en fûmes quittes pour la peur.

Pauvre femme, elle ne m'avait jamais parlé de ses embarras d'argent, elle était trop fière pour cela ; mais je la forçai à m'en révéler une partie. Aidé par une âme pieuse, je pus, avec mes faibles ressources, empêcher les suites de cette première assignation. Quelques jours après, elle en recevait une autre pour une somme beaucoup plus forte. Que faire ? J'écrivis sans qu'elle le sût à plusieurs personnes, entre autres à mon évêque, auquel je disais naïvement : « Elle a été livrée au démon par un prêtre, n'est-ce pas aux prêtres à la tirer de là ! »

(*A suivre.*) ABBÉ THOREY.

A TRAVERS LES REVUES

LES AMULETTES ET LES TALISMANS DANS L'ANTIQUITÉ

Nous lisons dans la *Lumière* l'intéressante traduction d'un article de M. Effie Bathe, du journal le *Light* :

Le mot « amulette » dérive d'une racine arabe qui a le sens de « porter » ou de « mener » ; une fois en puissance de la forme voulue et consacrées par la formule magique prononcée sur elles par l'initié, les amulettes passaient pour avoir acquis des propriétés mystérieuses et un pouvoir surnaturel en vue de défendre le corps humain, vivant ou mort, contre les entités du plan physique et du plan inférieur. Dans l'origine, on les employait pour préserver le porteur des atteintes des animaux féroces et des serpents. Mais avec les progrès de la civilisation, le développement des idées religieuses et l'acquisition des connaissances psychiques, elles reçurent de nouvelles destinations. A chaque partie du corps humain correspondait une amulette spéciale pour la protéger de toute atteinte durant la vie et la conserver intacte après la mort.

On donnait le nom d'amulette à tout ornement, pendant, anneau, etc., qui portait le nom d'un dieu ou son emblême, ou un dessin gravé (évoquant le pouvoir protecteur) et qui retenait sa puissance aussi longtemps que le nom ou le symbole n'était pas défiguré ou effacé.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la période romaine, les amulettes étaient d'un usage courant chez les peuples anciens et particulièrement vénérés par les Egyptiens qui les conservèrent, même après avoir embrassé le christianisme, sous une forme modifiée et modernisée.

Quant aux amulettes des Grecs, les sept voyelles, combinées avec un certain nombre de signes empruntés aux gnostiques, étaient gravées sur des plaques ou inscrites sur des fragments de papyrus, et elles passaient pour conférer au possesseur un pouvoir surnaturel sur les entités incarnées, les dieux, les démons, et les êtres invisibles du monde inférieur.

Les gemmes gnostiques portent le plus généralement l'inscription Khnoubis (ou Khnoumis) et Abrasax (ou Abraxas). Khnoumis est une forme de l'ancien dieu égyptien Khnemu (ou Formateur de l'homme et de l'animal) et est d'ordinaire représenté sous l'aspect d'un serpent monstrueux à tête de lion, d'où partent sept (ou douze) rayons ; au sommet de chaque rayon sont gravées les sept voyelles de l'alphabet grec ; et au dos de l'amulette se voyait généralement la figure de Khnoumis accompagnée du signe SSS.

Abrasax avait une tête d'épervier ou de coq et le corps d'un homme, avec les jambes terminées en serpents. Dans l'une des mains l'homme tient un poignard et de l'autre un bouclier sur lequel est inscrit le grand nom de Jah. Il est intéressant de noter que, malgré le pouvoir magique d'ordre supérieur attribué à cette amulette, on a quelques difficultés à définir la signification exacte de ce dieu ; mais elle était souvent employée, comme symbole magique en conjonction avec d'autres amulettes, et la combinaison des deux passait pour évoquer des puissances supra-naturelles de premier ordre.

Les Egyptiens ont toujours été regardés comme le peuple de la terre le plus religieux et le plus superstitieux ; il est arrivé fréquemment que leurs croyances occultes et leurs rites magiques aient excité le rire et les attaques des autres hommes, incapables de pénétrer le mystère de leur origine occulte ou de saisir leur signification subtile...

En Egypte, la magie était inséparable de la religion et était de deux sortes. Elle se différenciait, à cet égard, de la magie des autres nations de l'Orient : 1° elle était employée au bénéfice des vivants ou des morts ; 2° elle était encore utilisée pour réaliser des projets néfastes, pour attirer des calamités sur ceux contre lesquels elle était dirigée.

Les autres anciens peuples orientaux n'employaient d'ordinaire les pratiques magiques que pour combattre les puissances des ténèbres et les démons malfaisants, en invoquant l'aide et la protection des bonnes divinités et des entités bienfaisantes contre eux (1). Les Egyptiens cherchaient, en outre, à obliger leurs déités à obéir à leurs ordres, et pour en assurer l'accomplissement ils se servaient de certains mots magiques, prononcés d'une façon déterminée sur les amulettes par un adepte compétent.

Des mots de ce genre étaient inscrits sur des papyrus ou gravés sur des pierres précieuses ou d'autres objets ; en Egypte chacun portait sur lui, pratiquement, quelque charme, talisman ou amulette. Dans la Bible, il est fait de fréquentes allusions aux miracles accomplis par les magiciens... ; d'ailleurs les Grecs et les Romains reconnaissaient les uns et les autres la puissance indiscutable de la magie égyptienne, blanche ou noire.

Les amulettes ou talismans étaient faits de substances variées et étaient de deux sortes : 1° ceux portant l'inscription d'une formule magique ; 2° ceux qui n'en portaient point. Les premiers étaient doués d'un pouvoir mystique et magique double, par la nature de leur substance, par la signification de l'inscription.

Les plus anciennes amulettes égyptiennes connues étaient formées de lames de schiste vert taillées de façon à représenter divers animaux ; on les plaçait sur les morts. Plus tard, les lames furent gravées de façon à répondre à la même idée. La pierre verte, taillée en scarabée, qui, aux époques dynastiques, était placée sur la poitrine des momies, est très probablement une survivance de l'amulette en schiste vert de l'ère prédynastique ; l'usage s'établit en outre de graver certains mots sur la tombe, la stèle (colonne sépulcrale), l'amulette, le sarcophage, la pierre ou le papyrus, dans le but d'évoquer l'influence supra-natu-

(1) *Note du traducteur.* — Cette assertion est loin d'être démontrée ; chez tout peuple qui connaît les pratiques de la magie, celle-ci est employée autant pour le bien que pour le mal, puisqu'au fond les procédés sont authentiques. Tous les adonnés à la magie ont connu la mauvaise sorcellerie, qui n'est qu'une forme de la magie noire.

relle qui devait soumettre les dieux à la volonté du défunt.

Voici une énumération et brève description des amulettes les plus employées par les anciens...

L'*amulette du Scarabée* ou escarbot sacré des Egyptiens, était confectionnée avec de la basalte verte, du granit vert, de la pierre à chaux, du marbre vert, de la pâte bleue, du verre bleu, ou de la porcelaine bleue, pourpre ou verte, et portait gravés sur elle certains mots magiques (un spécimen trouvé à Kûrma, près de Thèbes, paraît remonter à l'an 2.600 avant J.-C. environ ; il est conservé au British Museum). L'espèce Scarabée égyptien employée comme modèle est de la famille des Coléoptères-Lamellicornes (l'*Ateuchus sacer*), de couleur généralement noire, avec parfois un riche reflet métallique... Le scarabée était le type et le symbole du dieu Khepera, c'est-à-dire le pouvoir invisible faisant mouvoir le soleil au firmament.

Il représentait aussi la matière brute, mais vivante, et était universellement considéré comme un dieu de résurrection. Aussi croyait-on que l'amulette du Scarabée apportait une vie et une existence nouvelles à celui sur la momie duquel elle était placée ; et après que certains mots magiques avaient été prononcés ou gravés sur elle, elle passait pour être une infaillible protection pour le cœur du défunt. A l'origine, on avait l'habitude d'enterrer des scarabées avec le cadavre, mais, plus tard, la mode vint pour le vivant de les porter comme ornements ; l'amulette du Scarabée finit par être adoptée par la plupart des populations des rives de la Méditerranée et pénétra même dans l'Asie occidentale.

L'*amulette du Cœur* se plaçait toujours dans un vase où l'on conservait les poumons du défunt et était généralement faite avec du lapis lazuli ou de la cornaline. On iuvoquait de la sorte la production du dieu Tuamutef contre les attaques d'un monstre mi-partie homme et mi-partie bête qu'on supposait circuler parmi les morts, dans le but de leur arracher le cœur.

L'*amulette du Tet* (du T) était configurée en forme d'un tronc d'arbre devant représenter celui où la déesse Isis plaça le corps de son mari défunt. Isis (souvent voilée) était une divinité égyptienne de la Lune et la femme d'Osiris et la mère de Horus, et Osiris était la personnification de tout bien physique et moral. Les quatre raies qui se croisent au sommet du tronc d'arbre représentent les quatre points cardinaux, qui devinrent des symboles d'une grande importance religieuse chez les Egyptiens. Cette amulette devait être trempée dans de l'eau où l'on avait fait préalablement infuser des fleurs d'ankham ; posée sur le cou du défunt, elle passait pour donner à ce dernier le pouvoir de reconstituer son corps, et sa puissance atteignait son degré le plus élevé lorsqu'elle était faite en or.

L'*amulette de la Boucle* représente la boucle de la ceinture d'Isis ; elle était ordinairement confectionnée soit avec de la cornaline, du jaspe rouge, soit avec du verre rouge, parfois avec de l'or. Avant d'attacher cette amulette au cou du mort, on la plongeait dans de l'eau où l'on avait fait infuser des fleurs d'ankham ; on prononçait ensuite sur elle des paroles magiques spéciales, de la manière prescrite, paroles devant évoquer effectivement la protection du sang d'Isis ; la boucle était censée fournir au décédé la faculté de pénétrer les mystères du monde inférieur.

.L'*amulette de l'Oreiller* était faite avec de l'hématite et, placée sous la nuque de la momie, dans le cercueil, était considérée comme protégeant la tête.

L'*amulette du Collier d'or* était en or et placée sur le cou du défunt le jour des funérailles ; cette amulette était excessivement rare et une formule magique spéciale y convenait Elle avait pour but de donner au mort le pouvoir de se libérer de ses enveloppes.

L'*amulette du Vautour* était également en or et avait la forme d'un vautour aux ailes déployées et tenant dans chacune de ses serres le symbole de vie. Cette amulette était placée sur le cou le jour des funérailles après que les paroles magiques avaient été prononcées sur elle ; on invoquait de la sorte le pouvoir protecteur, pour le décédé, de la « divine mère » Isis.

L'*amulette de l'Ame* avait la forme d'un épervier à tête humaine. Elle était d'or et garnie de pierres précieuses, et après sa consécration par les paroles magiques, on la plaçait sur la poitrine du cadavre pour fournir à l'âme la faculté de s'unir au corps momifié et de s'unir à volonté à son esprit « Khu » et au corps spirituel.

L'*amulette du Sceptre du papyrus* était confectionnée soit avec de la mère-émeraude, soit avec de la porcelaine vert clair ou bleu clair. Elle représentait la puissance mystique et magique d'Isis et passait pour assurer au défunt un renouveau de jeunesse. On la plaçait également sur le cou le jour des funérailles.

L'*amulette de l'Echelle* représentait une petite échelle et se plaçait fréquemment près du cadavre pour fournir au défunt le moyen de monter au ciel avec l'aide des deux dieux, Horus l'Aîné et Set, qui, à l'origine, étaient les gardiens de l'échelle. Une formule magique spéciale accompagnait cette amulette et elle devait servir au mort à invoquer l'aide de l'échelle. Plus tard, au lieu de façonner une petite échelle, les prêtres peignaient une échelle sur les papyrus où étaient inscrites les formules et qu'on inhumait avec la momie.

L'*Amulette de Néfer* représentait un instrument de musique et était confectionnée avec diverses substances telles que la cornaline, la pierre rouge, la porcelaine rouge, etc., On s'en servait beaucoup comme de pendeloques attachées à des chapelets ou à des colliers. Elle signifiait « bonne fortune » et « bonheur ».

L'*amulette de Vie* (Anhk) était faite de diverses substances et portée principalement sous forme de pendeloque ou de collier. Elle avait probablement une origine phallique, symbolisant la vie, et elle est portée par chaque dieu. En connexion avec elle se trouve *l'amulette du Sam*, confectionnée en lapis lazuli et autres pierres dures ; elle était placée dans les enveloppes de la momie. Les documents les plus anciens font mention de son usage.

L'*amulette des deux Doigts* était ordinairement faite d'obsidienne ou d'hématite et placée à l'intérieur de la momie. Elle devait représenter l'index et le médius à l'aide desquels le dieu Horus assista son père Osiris lors de son ascension au ciel sur l'échelle.

L'*amulette de l'Œil d'Horus* (ou Utchat) a été employée dans toutes les périodes très couramment. Elle était confectionnée avec de l'or, de l'argent, du granit, de la cornaline, de l'hématite, du lapis lazuli, de la porcelaine ou du bois, bien que selon la règle elle aurait pû être en lapis lazuli ou en pierre de mak (1). Il y avait deux sortes d'Utchat, l'une représentant l'œil droit, l'autre le gauche, et, d'après les documents anciens, l'une était blanche, l'autre noire.

(1) *Mak* est un mot d'origine assyrienne, passé dans l'hébreu et signifiant « renaissance », « vie nouvelle par la transformation, la pourriture, etc » (*Note du trad.*)

Cette amulette, portée par le vivant, devait communiquer « santé » et « force » à son porteur ; lorsqu'elle était destinée à être placée sur des momies, elle devait être faite de lapis lazuli plaqué d'or ; on lui présentait des offrandes au solstice d'été ; une autre était faite de jaspe, et, consacrée par la formule prescrite et placée sur le mort, elle faisait de celui-ci un dieu et prenait place dans la barque de Râ.

L'*amulette de la Tête de Serpent.* — La déesse Isis est souvent symbolisée par un serpent, et le rouge était considéré comme lui étant spécial. Cette amulette était faite de pierre rouge, de jaspe rouge, de cornaline, et parfois de pâte rouge. On la plaçait sur la momie pour la préserver de la morsure des serpents dans le monde inférieur.

L'*amulette du Menat* est une des plus anciennes ; elle était en usage chez les Egyptiens sous la sixième dynastie. Lorsqu'elle était portée par le vivant, celui-ci ou bien la tenait dans la main ou la suspendait à son cou ; on lui attribuait des propriétés magiques et une action de « joie » et de « bonheur » pour celui qui la portait. On la confectionnait en substances variées, bronze, pierre, porcelaine, et placée sur le mort, elle devait lui conférer le pouvoir de vie et de reproduction.

L'amulette de la Grenouille était associée avec la déesse à tête de grenouille, Hecqt, la femme de Khnemu ; elle symbolisait la résurrection et était censée transférer son pouvoir au défunt, lorsqu'on la plaçait sur son corps.

L'*amulette des Degrés* est supposée représenter le trône d'Osiris et par son moyen on peut s'élever au ciel.

L'*amulette du Shen* est le symbole de l'éternité et représente l'orbite du soleil. On la confectionnait en lapis lazuli ou en cornaline et en la plaçant sur le décédé, on lui assurait l'immortalité. Il y avait encore d'autres amulettes telles que *la Couronne blanche du Sud ; la Couronne rouge du Nord ; l'Horizon ; l'Angle,* symbolisant la protection ; *le Horus, disque avec plumes ; le Plumet* et *le Cartouche,* ce dernier étant pris généralement pour le Shen allongé.

***

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots de l'usage psychothérapique des amulettes. Paracelse, le plus grand des mages chrétiens, attaque violemment les cérémonies magiques, dans sa philosophie occulte, mais surtout dans l'intention de discréditer la pratique de la magie noire, tout en admettant les possibilités et la puissance de la magie. Longtemps avant Mesmer, il avait découvert le magnétisme et étudié et manié les forces subtiles d'attraction et de répulsion. Grâce à cette connaissance pratique, il a accompli sans le moindre doute des miracles de guérison, en composant des remèdes sympathiques et les appliquant sur des formes représentatives des membres malades après les avoir façonnées et consacrées suivant le cérémonial occulte requis.

Il pensait que l'omnipotence du Mage résidait dans le « Magnétisme » intérieur et occulte, et que par la foi on guérissait toutes les maladies. Lorsqu'une maladie ne guérissait pas par la foi, soutenait que la raison en était le dégré de foi insuffisant du malade dû à son manque de connaissance. Selon lui, le pouvoir de l'amulette ne dépend pas autant des propriétés inhérentes à la substance dont elle est faite que du degré de foi de celui qui la porte ; mais il reconnaissait pleinement que l'emploi de formules magiques, de symboles magiques, d'amulettes, de talismans, de charmes, d'anneaux et de bracelets magiques, de sceaux, figures, miroirs, clochettes, médailles magiques, surtout si les objets étaient formés d'électron (qui est une combinaison de sept métaux), et en somme de tout objet ressortissant à l'iconographie et à la numismatique occultes, était d'un aide indubitable et puissant dans le traitement des maladies. De plus, ses remèdes sympathiques étaient toujours composés sous certaines influences astrales correspondantes, car jamais il ne manquait d'assigner aux divers corps les marques de l'astre dominant sur eux, et était persuadé que les essences contenues dans le corps astral de l'homme sont en relation intime avec des essences correspondantes des astres. La lumière astrale, dépeinte dans des symboles anciens par le serpent dévorant sa queue, est transformée au moment de la conception en lumière humaine ; et en combinaison avec des fluides extrêment subtiles forme le fantôme sidéral, ou le corps éthéré dont parle Paracelse dans sa « Philosophia sagax. » Le corps astral de l'homme a le pouvoir d'attirer les qualités morales, mentales et physiques requises pour le bien, et d'autre part les éléments de désorganisation et de maladie, en les empruntant à la lune, aux étoiles, aux planètes, et à tous les principes existant dans l'univers : mais l'homme devrait s'efforcer avant tout de devenir *maître de sa propre âme,* et grâce à ses connaissances absorber et accroître leurs influences bienfaisantes, ou résister à, et modifier leurs opérations maléfiques.

La vie de Paracelse est d'un intérêt puissant pour tout investigateur dans le domaine de l'occulte... Mais la véritable essence de ses pouvoirs soi-disant magiques se trouve pratiquement dans ses hautes connaissances et son art de manier à sa guise l'agent magnétique qu'est la toute-puissance de la volonté.

L'empire de la volonté sur la lumière astrale, qui constitue l'âme physique des quatre éléments, est représenté en magie par le pentagramme qui, dans la Kabbale, est le signe du microcosme ; et aucun de ceux qui ont étudié consciencieusement cette branche des sciences occultes ne peut manquer de reconnaître que ce signe à réellement le pouvoir de protéger les individus, capables de le comprendre et de l'utiliser, contre les entités spirituelles élémentaires ou méchantes disposées à leur infliger un dommage spirituel, mental ou physique.

Paracelse fait entrer toute la science des symboles et caractères mystiques dans le *macrocosme* (ou sceau de Salomon) et dans le *microcosme* (ou pentagramme). Le macrocosme forme l'étoile à six pointes par la combinaison de deux triangles en une figure unique et exprime la conception de l'infini et de l'absolu. Le microcosme est l'étoile à cinq pointes, et Paracelse, par des investigations incessantes et un travail sans répit, a été amené à concevoir et à formuler cette idée que le microcosme tient le premier rang dans le symbolisme mystique et le premier par sa puissance magique ; car il contient tous les mystères de la magie, tous les symboles de la gnose, toutes les figures de l'occultisme et toutes les clefs kabbalistiques de la prophétie...

EFFIE BATHE

(Traduit de *Light*, 3 mai 1902, par le Dr LUX.)

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10